



PROMOTION *GÉNÉRAL GALLOIS*

*2016 -2017*

**L'OPERATION EUNAVFOR MED**

**SOPHIA**

LCL Juliette Debroucker

Sous la direction de

M. Philippe Boulanger

Professeur des Universités

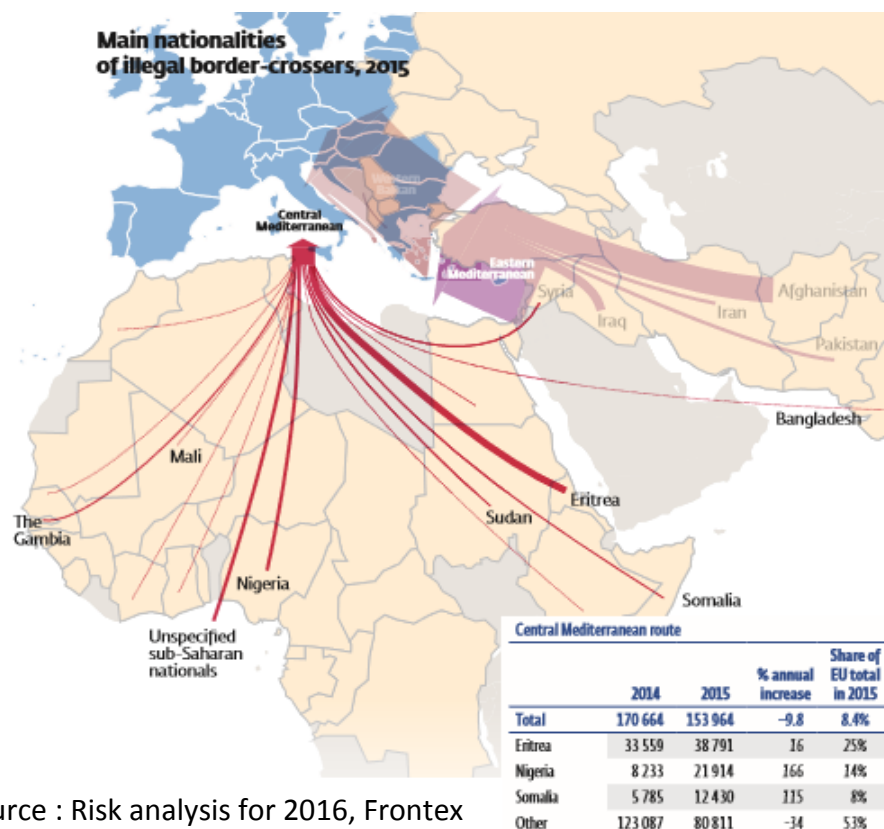
## INTRODUCTION

« Some of my friends went to Europe and when they came back, they had money and bought cars for their family. One day I thought « I am the same as these people, I should do the same ».

*Témoignage anonyme d'un migrant, recueilli sur l'île de Lampedusa.*

La région maritime située entre la Libye et le sud de l'Italie, plus exactement dans le triangle de Lampedusa, délimité par les ports libyens de Zuwara, de Misrata, et l'île de Lampedusa, est le théâtre d'une crise migratoire sans précédent depuis 2013. L'Italie est touchée au premier plan par cette crise majeure. Elle voit affluer chaque jour sur ses côtes des milliers de migrants. La situation humanitaire est catastrophique. Les contrebandiers entassent les migrants sur des bateaux de fortune, parfois même sur de simples canots de sauvetage. Les moteurs sont de piètre qualité, les systèmes de navigation inexistant, le pétrole rare, en tout cas insuffisant pour rallier la côte italienne. Les naufrages et les décès se succèdent les uns après les autres.

**Document 1** : nationalités des personnes franchissant illégalement les frontières en 2015



Source : Risk analysis for 2016, Frontex

Les migrants proviennent en grande majorité d'Afrique sub-saharienne : Nigéria, Mali, Soudan, Somalie, etc. Comme l'évoque le témoignage anonyme présenté ci-dessus, la plupart des personnes qui empruntent la voie méditerranéenne centrale migrent pour des raisons économiques.

Une courte rétrospective des flux de migrants accostant sur les côtes italiennes depuis une dizaine d'année illustre le rôle majeur de la Libye dans cette crise. En 2008, près de 40 000 migrants sont dénombrés, principalement aux alentours des côtes de Lampedusa et de Malte. Un accord bilatéral entre l'Italie et la Libye permet de stopper presque entièrement ce flux en 2009. La situation change radicalement lors des printemps arabes de 2011. En trois mois, de janvier à Mars, quelques 23 000 tunisiens débarquent à Lampedusa. Puis, de mars à août de la même année, plus de 40 000 africains issus de la région subsaharienne réalisent le même trajet. La chute du régime de Mouammar Kadhafi va à nouveau tarir ce flux, presque entièrement : 2012 est une année où l'on enregistre peu de transit. Mais à partir de 2013, les trafiquants se sont réorganisés, encouragés par la chute d'un Etat désormais failli, sans gouvernement, sans structure policière ni douanière, incapable d'organiser la surveillance de ses frontières. L'absence de lois effectives contrant les activités illégales leur offre une impunité sans équivalent jusque là. La Libye est bien un élément central de la problématique. Jusqu'en 2010, la prospérité du pays offrait de bonnes opportunités de travail pour les migrants africains. Le pays était souvent une destination finale. Ce pouvait être aussi un tremplin vers l'Europe, permettant de gagner suffisamment d'argent pour payer les passeurs. Pragmatique, Kadhafi se servait de ce levier migratoire comme d'un moyen de pression sur les Etats occidentaux. Peu avant sa chute, il n'a d'ailleurs pas hésité à déclarer que seul son régime était en mesure d'assurer une régulation efficace des migrants transitant aux frontières terrestres et sur le territoire libyen. Cette déclaration, prophétique à l'époque, est aujourd'hui devenue réalité.

Dans la nuit du 18 au dimanche 19 avril 2015, plus de 800 personnes perdent la vie au cours d'un naufrage. Les vingt-huit Etats-membres de l'Union européenne décident alors de déclencher une opération militaire de gestion de crise : c'est l'opération « EUNAVFOR MED », lancée le 22 juin 2015. Elle sera par la suite rebaptisée « opération Sophia<sup>1</sup> ». A

---

<sup>1</sup> C'est le prénom d'une petite africaine elle-même nommée ainsi par sa maman en hommage à l'équipage allemand venu à leur secours.

nouveau, les chiffres sont parlants. En 2015, 155 842 migrants franchissent l'étroit bras de mer situé entre les côtes libyennes et l'Italie pour atteindre les côtes européennes. En 2016, ils sont 181 436<sup>2</sup> à avoir réalisé le trajet. D'une année sur l'autre, et bien qu'une opération militaire ait été mise en place entre 2015 et 2016, les flux ont augmenté de 16%. Il est donc légitime de s'interroger sur la pertinence de l'opération EUNAVFORMED Sophia. En d'autres termes, l'opération Sophia est-elle une réponse adaptée au défi que représente l'afflux migratoire déferlant sur les côtes italiennes depuis 2013 ?

Après avoir présenté l'opération Sophia, des circonstances de sa création aux détails de son organisation, nous en établirons le bilan jusqu'à aujourd'hui. La dernière partie s'attachera à présenter les perspectives de cette opération.

\*\*\*

---

<sup>2</sup> Chiffres disponibles sur le site de l'*International Organization for Migration*

## I- Qu'est ce que l'opération Sophia ?

Deux années ont été nécessaires pour que l'Union européenne accepte la proposition italienne de mettre en place une opération PSDC de lutte contre les trafiquants de migrants. Entrant dans le cadre de l'« approche globale », chère à l'Union européenne, cette opération rencontre pourtant des difficultés.

### A- De l'opération italienne à l'opération Sophia

#### a- Le principe Schengen

L'espace Schengen dont les modalités sont définies initialement en 1985 (accord de Schengen) puis en 1990 (convention Schengen), consiste en la construction d'une zone de contrôle migratoire commune permettant la libre circulation des personnes. Les contrôles systématiques aux frontières internes de cet espace sont supprimés, mais un dispositif de contrôle et de surveillance des frontières externe demeure. Selon Ferruccio Pastore, le régime migratoire européen qui en découle « *se caractérise par des déséquilibres persistants qui peuvent être définis comme structurels, car ils dérivent de deux principes régulateurs fondamentaux et contraignants sur lesquels l'ensemble du régime est fondé*<sup>3</sup> ». L'un de ces deux principes, qu'il dénomme « *principe de Schengen* », suppose en effet que la surveillance de la frontière externe de l'Union européenne revient aux Etats frontaliers, sur la base de règles communes, mais essentiellement à leurs propres frais. Dans la situation actuelle de vagues migratoires massives, ce principe pénalise fortement et de manière systématique les Etats dont les territoires comprennent des caractéristiques importantes de frontières externes terrestres mais aussi et surtout maritimes. C'est le cas pour l'Italie qui, face aux conséquences de la guerre en Libye, se trouve confrontée à l'arrivée massive de migrants empruntant la voie maritime pour rejoindre ses côtes.

#### b- L'opération nationale militaro-humanitaire « *Mare nostrum* »

Le chaos engendré par la guerre en Libye est une des raisons qui explique la hausse particulièrement importante des migrations entre la Libye et l'Italie. En 2013, 40 304<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> PASTORE F., *La crise du régime migratoire européen*, in C. SCHMOLL, H. THIOUET et C. WITHOL DE WENDEN, *Migrations en Méditerranée*, Paris, CNRS Editions, 2015, 382 p., p. 61.

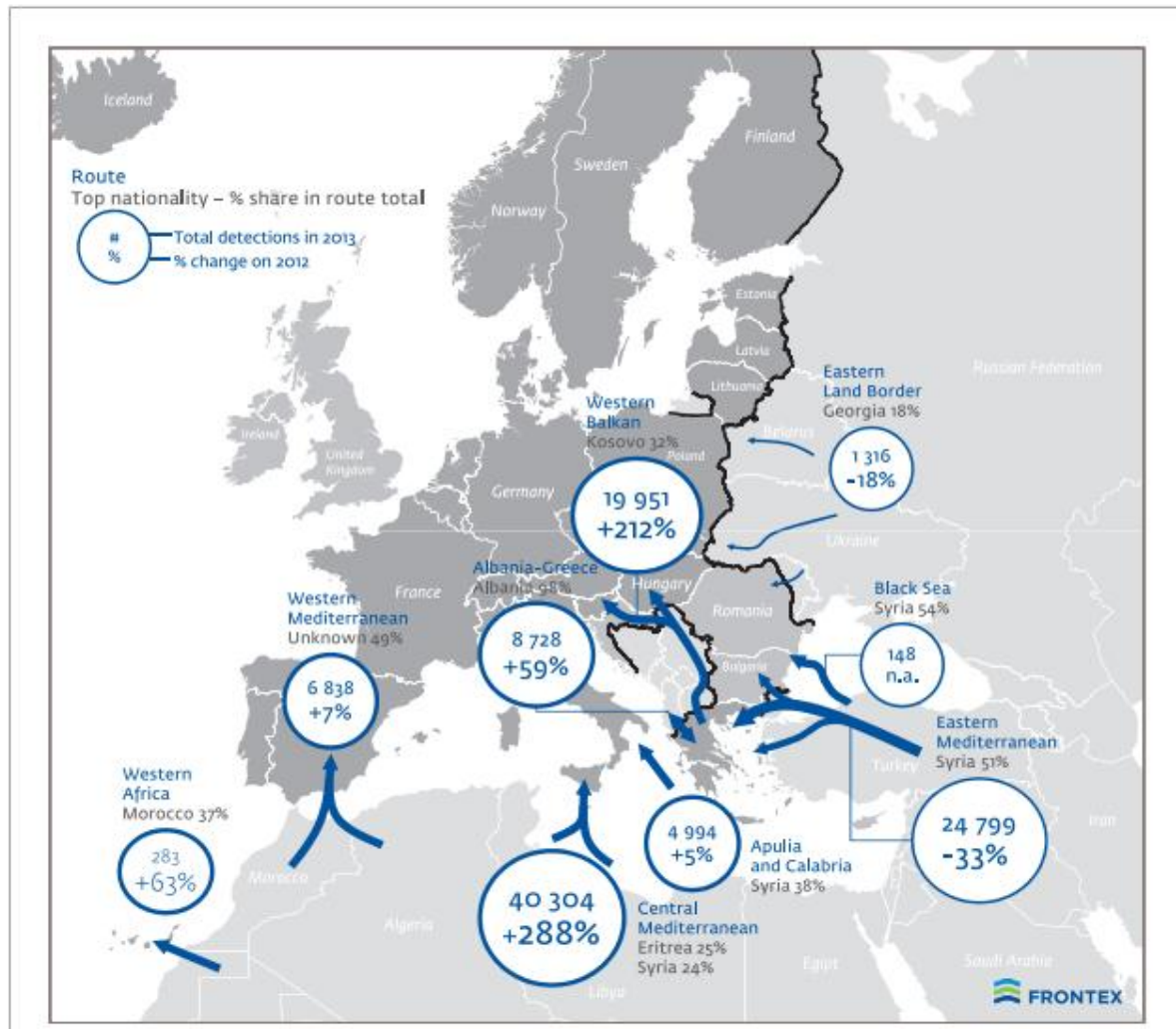
<sup>4</sup> Frontex Annual Risk Analysis 2014, 80 p., p.32 disponible sur le site internet frontex.europa.eu.

migrants tentent la traversée en Méditerranée centrale, soit une augmentation de 288 % par rapport à 2012.

**Document 2 :** flux migratoires de 2013 sur les principales routes méditerranéennes et comparaison par rapport à 2012.

Figure 13. In 2013, most detections of illegal border-crossing were reported on the Central Mediterranean and Eastern Mediterranean routes

Detections of illegal border-crossing in 2013 with percentage change on 2012 by route and top nationality detected



Source : Annual risk analysis 2014, Frontex

Pendant cette période, plusieurs naufrages tragiques entraînant la mort de centaines de personnes incluant des femmes et des enfants se succèdent. La situation est largement médiatisée, la communauté internationale s'émeut. Après le naufrage du 3 octobre 2013, dont le bilan fait état de 356 morts au large de l'île de Lampedusa, l'Italie déclenche, dès le 18 octobre, une opération militaro-humanitaire menée par la marine italienne dans l'objectif

de secourir le maximum de migrants. A cette époque, les ministres de la Défense et des Affaires étrangères, Mario Mauro et Emma Bonino demandent via une lettre adressée à la haute représentante de l'Union européenne le 30 octobre, la mise en œuvre d'une opération PSDC visant à lutter contre le trafic d'êtres humains. Les ministres italiens souhaitent que « *toutes les options possibles pour une opération PSDC conduite par l'Union européenne contre le trafic d'êtres humains à travers la Méditerranée soient explorées dans l'objectif de décourager les organisations criminelles, de permettre de poursuivre en justice les trafiquants, en collaboration avec les Etats côtiers et les organisations internationales couramment impliquées dans l'assistance aux victimes contre de tels crimes*<sup>5</sup> ». L'opération envisagée, « *complémentaire de ce que l'Union européenne a déjà entrepris en Libye, au Sahel, et dans la Corne de l'Afrique, où l'approche globale donne déjà des résultats, engagerait l'UE dans une lutte active contre l'un des crimes les plus odieux qui vise principalement les femmes et les enfants* » ajoutent ils. Mais le SEAE<sup>6</sup> n'est pas enclin à mettre en place une opération militaire lourde et très visible. Le conseil européen des 19 et 20 décembre exclut l'option PSDC mais propose un « *renforcement des opérations menées par Frontex* » et une « *solidarité appropriée à l'égard de tous les Etats membres soumis à une forte pression migratoire*<sup>7</sup> ». Cette nouvelle opération menée par Frontex dont il est question ici, dénommée Triton, mettra près d'un an à se mettre en place, avec des résultats, nous le verrons, mitigés. L'Italie essuie donc un refus. Les forces navales et aériennes italiennes vont renforcer leur présence maritime pour sécuriser les eaux et sauver les migrants sans l'aide de la communauté européenne.

Les opinions concernant la mission « *Mare Nostrum* » sont mitigées. Les plupart des éléments qui suivent sont issus de la presse française et italienne.

Les ONG saluent une mission qui aurait permis, en un an, de secourir plus de 150 000 personnes et d'arrêter 351 passeurs<sup>8</sup>. Mais l'ampleur des moyens déployés et le coût très important de l'opération qui s'élève en moyenne à 9 millions d'euros par mois, à la charge

---

<sup>5</sup> Voir lettre des ministres italiens des affaires étrangères et de la Défense, envoyée à la haute représentante, placée en annexe I du présent mémoire.

<sup>6</sup> Service européen pour l'action extérieure.

<sup>7</sup> Conclusions du Conseil européen, 19 et 20 décembre 2013, document EUCO 217/13, points 41 et 42.

<sup>8</sup> POUCHARD Alexandre, *Migrants en Méditerranée : après « Mare Nostrum », qu'est ce que l'opération « Triton » ?*, Le Monde, 20 avril 2015, disponible sur <http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/04/20/migrants-en-mediterranee-apres-mare-nostrum-qu-est-ce-que-l-operation-triton>.

quasi exclusive de l'Italie, suscitent une critique importante de la part de l'opinion publique italienne et de l'opposition. Certains membres du parti conservateur pointent aussi du doigt le probable appel d'air induit par cette opération. Ceux-ci considèrent que les sauvetages systématiques poussent les trafiquants à prendre plus de risques et à augmenter la mise à la mer d'embarcations de plus en plus fragiles.

Le gouvernement italien est fortement critiqué. Les comptes Facebook et Twitter d'hommes politiques italiens de l'opposition mais aussi la presse italienne se font le relais de ces critiques. Roberto Maroni, gouverneur de Lombardie et membre de la ligue du nord explique ainsi sur son compte Facebook : « *Le gouvernement doit arrêter l'opération « Mare Nostrum » car elle constitue aujourd'hui un appel irrésistible pour les clandestins*<sup>9</sup> ». Maurizio Gasparri, vice président du Sénat, déclare lui aussi qu'« *il est nécessaire de stopper dès maintenant l'opération « Mare Nostrum », devenue une véritable compagnie de taxi*<sup>10</sup> ». Paolo Gentiloni, alors ministre des affaires étrangères, est même accusé d'être le « *Pull factor*<sup>11</sup> » de l'opération et donc, par conséquent, de l'immigration<sup>12</sup>.

Et en effet, fin 2014, le nombre de franchissements illégaux aux frontières de l'Europe en méditerranée centrale se monte à 170 757 personnes, chiffre nettement plus important que celui de 2013 et que ceux des autres routes de migrations.

---

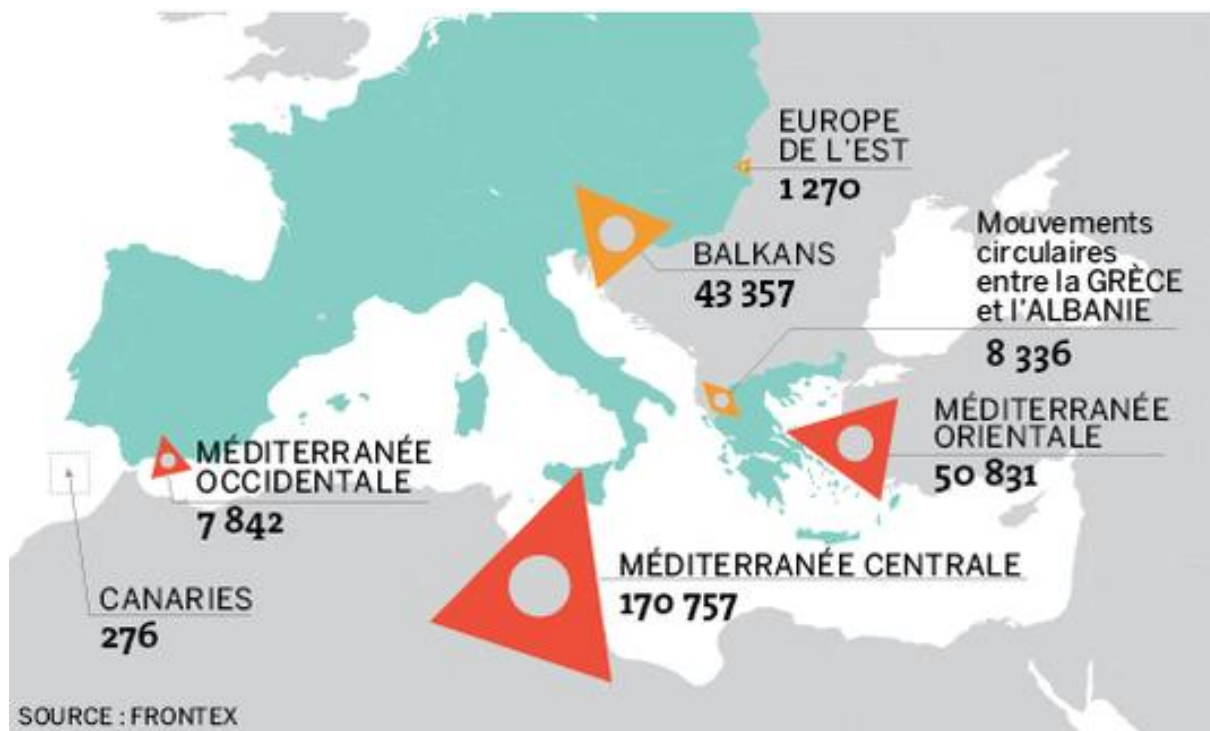
<sup>9</sup> Immigrazione, scoppia la polemica nel centro-destra sull'operazione « *Mare Nostrum* », 21 Avril 2014, Rainews.it.

<sup>10</sup> Immigrazione, scoppia la polemica nel centro-destra sull'operazione « *Mare Nostrum* », 21 avril 2014, Rainews.it.

<sup>11</sup> Théorie selon laquelle une attitude excessivement accueillante à l'égard des migrants encourage leur venue et amplifie le flux migratoire.

<sup>12</sup> Gentiloni e il « pull factor » di « *Mare Nostrum* », Pagella politica.it, 15 mai 2015.

**Document 3 :** Nombre de franchissements illégaux aux frontières de l'Europe (espace Schengen) en 2014



Source : Le Monde<sup>13</sup>

Face à ces pressions, l'opération « *Mare nostrum* » est stoppée le 31 octobre 2014<sup>14</sup>.

### c- Vers une opération européenne

L'opération Triton évoquée plus haut prend le relais de l'opération « *Mare Nostrum* » dès le 1<sup>er</sup> novembre 2014. Cette opération est cependant très différente : alors que « *Mare Nostrum* », œuvrant jusqu'aux côtes libyennes, était avant tout une mission nationale dont l'objectif premier était de sauver des vies, Triton, menée par l'agence de contrôle des frontières européennes FRONTEX, a pour objectif principal le contrôle des frontières via des patrouilles dans la zone sud de la Sicile, les îles Péléages et la région de la Calabre. Il ne s'agit donc pas de la suite de l'opération « *Mare Nostrum* » : « *En aucun cas l'opération Triton ne peut et ne remplacera « Mare nostrum ». Triton ne doit pas empêcher les Etats membres de*

<sup>13</sup> POUCHARD Alexandre, *Migrants en Méditerranée : après « Mare Nostrum », qu'est ce que l'opération « Triton » ?*, Le Monde, 20 avril 2015, disponible sur : <http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/04/20/migrants-en-mediterranee-apres-mare-nostrum-qu-est-ce-que-l-operation-triton>.






<sup>14</sup> « Mare Nostrum », article présent sur le site du ministère de la défense italienne « Marina.difesa.it ».

remplir leurs obligations dans la surveillance de leurs frontières extérieures et la recherche et le sauvetage de personnes en danger » explique la commissaire européenne aux affaires intérieures à cette époque.

Triton dispose d'un budget et d'un équipement beaucoup plus modestes : environ 3 millions d'euros par mois et la mise à disposition, par les Etats membres de l'UE, de quelques navires, de quatre avions, d'un hélicoptère et de 65 officiers. William Lacy Swing, directeur de l'Observatoire internationale des migrations explique que l'opération « ne contient pas de patrouilles en eaux profondes et les équipements sont insuffisants. Ils n'ont pas de mandat, ils sont une agence de protection des frontières<sup>15</sup> ».

Le tableau comparatif suivant souligne ces différences :

**Document 4** : comparaison entre les opérations « Mare Nostrum » et « Triton » (2015)

	« MARE NOSTRUM »	« TRITON »
 QUAND ?	D'OCTOBRE 2013 À OCTOBRE 2014	À PARTIR DE NOVEMBRE 2014
 QUOI ?	SAUVETAGE	SURVEILLANCE
 COMBIEN ?	9 MILLIONS D'EUROS PAR MOIS	3 MILLIONS D'EUROS PAR MOIS
 QUI ?	MARINE ITALIENNE	FRONTEX
 OÙ ?	JUSQU'AUX CÔTES LIBYENNES	EAUX TERRITORIALES EUROPÉENNES

Source : *Le Monde*<sup>16</sup>

<sup>15</sup> « De Mare Nostrum à Triton : ce qui change », *le Journal du dimanche*, 23 avril 2015.

<sup>16</sup> POUCHARD Alexandre, *Migrants en Méditerranée : après « Mare Nostrum », qu'est ce que l'opération « Triton » ?*, *Le Monde*, 20 avril 2015, disponible sur : <http://www.lemonde.fr/les->

Le printemps 2015 est marqué par une répétition de drames : au moins 400 migrants disparus le 12 avril, 40 noyés le 16, mais c'est surtout la catastrophe humanitaire du 19 avril avec plus de 800 victimes qui va alerter l'opinion publique et aider à provoquer la prise de conscience européenne. Le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) parle d'une « *hécatombe jamais vue en Méditerranée* ». L'opération Triton est pointée du doigt et décriée par de nombreuses ONG. Amnesty international estime que ces drames ne se seraient pas produits si l'opération « *Mare Nostrum* » avait perduré<sup>17</sup>. Dès le lendemain du drame, une réunion conjointe des ministres des affaires étrangères et de l'intérieur est organisée à Luxembourg. Lors de ce conseil présidé par l'italienne Federica Mogherini, Haute représentante de l'union pour les affaires étrangère et la politique de sécurité, le commissaire pour la migration, Dimitris Avramopoulos, présente un plan d'actions immédiates en dix points concernant l'immigration. Les deux premiers points de ce plan d'action sont les suivants :

- 1- « *Renforcer les opérations conjointes en Méditerranée, à savoir Triton et Poséidon, en augmentant les ressources financières et le nombre d'actifs.*
- 2- *Un effort systématique pour capturer et détruire les embarcations utilisées par les contrebandiers : les résultats positifs obtenus avec l'opération Atalanta devraient nous inspirer pour mener des opérations similaires contre les contrebandiers en Méditerranée*<sup>18</sup> ».

Ce dernier point évoque très clairement l'opération PSDC à venir.

La commission européenne va par la suite rédiger un « agenda européen en matière de migration » le 13 mai dans lequel il est indiqué que « *les réseaux criminels exploitant des migrants vulnérables doivent constituer la cible à atteindre*<sup>19</sup> ». Il y est également fait allusion « *aux possibilités d'opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) qui permettront de systématiquement repérer, capturer et détruire les*

---

decodeurs/article/2015/04/20/migrants-en-mediterranee-apres-mare-nostrum-qu-est-ce-que-l-operation-triton.

<sup>17</sup>DUBOST Jean-François, *700 migrants morts en Méditerranée : on paie cher l'arrêt de l'opération Mare Nostrum* », Le nouvel Observateur, 20 avril 2015.

<sup>18</sup> Conseil conjoint des ministres des affaires étrangères et de l'intérieur, *Plan d'action en dix points sur la migration*, 20 avril 2015.

<sup>19</sup> Communication de la commission au parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions, *Un Agenda européen en matière de migration*, le 13 mai 2015.

*embarcations utilisées par les passeurs. Une telle mesure, mise en œuvre dans le respect du droit international, traduira avec force la volonté d'action de l'UE ».*

L'opération EUNAV FOR MED est née. Elle sera lancée officiellement le 22 juin 2015<sup>20</sup> soit à peine deux mois après la catastrophe du 19 avril. Cette rapidité est néanmoins à relativiser si l'on se souvient que les ministres italiens avaient sollicité l'Union européenne au sujet d'une opération PSDC dès le mois d'octobre 2013.

## **B- « Sophia » : une mission typiquement européenne**

### **a- Une mission de gestion de crise représentative des missions dites « de Petersberg »**

La décision PESC 2015 2015/778 du conseil du 18 mai 2015, relative à une opération militaire de l'Union européenne dans la partie sud de la Méditerranée centrale (EUNAVFOR MED)), décrit l'opération EUNAVFOR MED comme « *une opération militaire de **gestion de crise** qui contribue à démanteler le modèle économique des réseaux de trafiquants de clandestins et de traite des êtres humains dans la partie sud de la Méditerranée centrale, en déployant à cet effet des efforts systématiques en vue d'identifier, de capturer, et de neutraliser les navires, les embarcations et les ressources utilisés ou soupçonnés d'être utilisés par des passeurs ou des trafiquants d'êtres humains, conformément au droit international applicable, y compris la CNUDM et toute résolution du Conseil de sécurité des Nations-Unies* ».

Le site internet « Fondation Robert Schuman<sup>21</sup> » présente le concept de gestion de crise comme l'ensemble des « *interventions destinées à mettre un terme aux conflits armés, à protéger les populations civiles et à reconstruire les territoires dévastés. Principalement militaire à l'origine, les opérations de gestion de crise combinent désormais les moyens militaires et civils, ces derniers étant chargés de rétablir le bon fonctionnement des services*

---

<sup>20</sup> Conseil de l'Union européenne, *Décision (PESC) 2015/972 lançant l'opération militaire de l'Union européenne dans la partie sud de la Méditerranée centrale*, 22 juin 2015.

<sup>21</sup> Site de recherche de l'Union européenne

*de l'Etat dans le cadre de la reconstruction des territoires (...). L'objectif de la politique européenne de gestion de crise est avant tout la construction des Etats<sup>22</sup>».*

L'opération Sophia s'apparente aussi aux missions dites « de Petersberg », définies en 1992 et reconnues dans le Traité de Lisbonne de 2009. Il s'agit des missions que l'Union européenne doit être en mesure de mener dans le cadre de sa politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Elles incluent les missions humanitaires, les missions de maintien de la paix et les missions de forces de combat pour la gestion des crises.

**b- Une mission qui s'inscrit dans le cadre de l'approche globale, pilier de l'Union européenne.**

L'approche globale consiste à utiliser, d'une manière stratégiquement cohérente, l'ensemble des outils et instruments de l'Union européenne. *« L'Union dispose d'un vaste éventail de politiques, outils et instruments, dans des domaines allant de la diplomatie à l'aide humanitaire en passant par la sécurité, la défense, la finance, le commerce et la coopération au développement. Elle constitue (...) le premier donateur d'aide publique au développement et à l'aide humanitaire <sup>23</sup>».* Depuis quelques années, l'Union européenne adopte une approche de plus en plus globale à l'égard des conflits et des crises externes.

L'agenda européen en matière de migration, mentionné plus haut, est un parfait exemple de ce que sous-tend l'approche globale. Il décrit en effet plusieurs mesures qui vont de l'opération PSDC au renforcement du soutien aux pays supportant l'afflux des migrants, incluant aussi des mesures d'approfondissement et de création de programmes régionaux de développement et de protection concernant l'Afrique du Nord et la corne de l'Afrique. Il mentionne aussi la volonté de l'Union de s'attaquer aux causes profondes des déplacements irréguliers et forcés dans les pays tiers (persécutions, pauvreté, changement climatique), etc.

D'ailleurs, l'amiral italien Enrico Credendino, commandant de l'opération EUNAV FOR MED, plusieurs fois auditionné au parlement italien, explique *« à quel point il est essentiel que l'ensemble des mesures détaillées dans cet agenda européen, produisent des résultats. L'opération Sophia, seule, est impuissante. Il est nécessaire de faire en sorte que les migrants*

---

<sup>22</sup> *Questions d'Europe : l'Union européenne et la gestion des crises*, 13/03/2006, <http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0022-l-union-europenne-et-la-gestion-des-crisis>

<sup>23</sup> *L'Union européenne renforce son approche globale à l'égard des conflits et des crises externes*, communiqué de presse de la commission européenne, Bruxelles, le 11 décembre 2013 (site [europea.eu](http://europea.eu)).

*ne partent plus des pays d'origine (...). Voilà pourquoi le COPS et Federica Mogherini rencontrent la ligue africaine qui a parmi ses membres certains pays de partance des migrants. Nous souhaitons les convaincre de travailler avec nous<sup>24</sup>».*

L'opération Sophia n'est donc pas une mission militaire au sens strict du terme, ni une mission de combat, encore moins un blocus de l'Afrique du nord, ou une nouvelle intervention contre la Libye comme ont pu le craindre les pays Africains ou les ONG initialement. Il s'agit plutôt d'une mission de police réalisée avec des moyens militaires, à l'instar de ce qu'est l'opération Atalanta, première du genre.

Le mandat précis de cette mission est le suivant :

*« Adopter des mesures systématiques pour identifier, arrêter et mettre hors d'usage les embarcations et les moyens utilisés ou suspectés d'être utilisés par les contrebandiers et les trafiquants au moyen de l'approche globale de l'union européenne, afin de contribuer à démanteler le « business model » des réseaux de trafiquants et de traite d'êtres humains en Méditerranée centrale ».*

A la différence de « *Mare Nostrum* », dont le seul objectif était de sauver des vies, il ne s'agit pas ici d'une mission humanitaire. Ceci étant dit, tout marin a la responsabilité juridique, en vertu du droit international, et l'obligation morale, conformément à la tradition des gens en mer, de porter secours aux personnes rencontrant des difficultés à la mer. Ainsi l'opération Sophia réalise elle aussi, des missions de « search and rescue ». L'amiral Credendino auditionné le 8 octobre 2015 par la commission parlementaire italienne responsable du contrôle de l'exécution des accords de Schengen et de la vigilance en matière d'immigration, expliquait d'ailleurs que sa priorité était avant tout de sauver des vies humaines. A cette date, 3000 personnes avaient d'ailleurs été secourues, dont la petite Sophia qui donna son nom à l'opération.

---

<sup>24</sup>Comitato parlamentare di controllo sull'attuazione dell'Accordo di Schengen, di vigilanza sull'attività di Europol, di controllo e vigilanza in materia di immigrazione, *Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino*, giovedì 8 ottobre 2015, p12.

### **c- Une mission de type PSDC.**

La décision (PESC) 2015/778 du conseil, du 18 mai 2015 qui établit les contours juridiques et opérationnels de la mission s'appuie sur les mécanismes institutionnels et normatifs propres aux opérations de PSDC.

Elle stipule ainsi que « *le comité politique et de sécurité (COPS) exerce le contrôle politique de l'opération de gestion de crise conduite par l'Union, sous la responsabilité du Conseil et du Haut représentant, fournit la direction stratégique et prend les décisions appropriées* ». Rappelons qu'au COPS siègent les ambassadeurs de tous les pays membres, soit 28 Etats aujourd'hui ce qui induit une complexification évidente des processus de contrôle politique et de prise de décisions. Il y est également indiqué que « *le conseil autorise le COPS à prendre les décisions appropriées notamment pour modifier les documents de planification, y compris le plan d'opération, la chaîne de commandement et les règles d'engagement* ». En revanche, « *le pouvoir de décision concernant les objectifs et la décision de fin de l'opération demeurent de la compétence du Conseil (...). Le CMUE (comité militaire de l'Union européenne) assure le suivi de la bonne exécution de l'EUNAVFOR MED conduite sous la responsabilité du commandant de l'opération de l'UE* ». Lors d'une audition parlementaire au Parlement italien, le contre-amiral Credendino, commandant de l'opération, a mis en avant la souplesse de cette chaîne de commandement permettant notamment une grande efficacité et un dialogue constant avec les pays membres.

Les opérations PSDC de l'union européenne ne peuvent être financées en totalité par les fonds communautaires. Seule une partie de ces dépenses est mutualisée et répartie entre les Etats membres selon leur PNB. Le mécanisme administratif et financier « Athéna » gère ces coûts communs. Mais les dépenses opérationnelles, à savoir, celles qui ont des implications militaires ou dans le domaine de la défense, sont financées directement par les Etats membres en fonction de leur participation. En pratique, moins de 10% du coût total d'une opération militaire de gestion de crise est mutualisé. Le montant des coûts communs de l'opération Sophia s'élève à 11,82 millions d'euros. Les autres dépenses, financées par les Etats membres, correspondent finalement au coût des moyens et des hommes mis à disposition de l'opération. Il est donc difficile d'estimer les coûts opérationnels de

l'opération Sophia, d'autant plus, nous le verrons, que les moyens mis à disposition ne sont pas toujours identiques d'une saison à l'autre.

### **C- L'organisation opérationnelle de l'opération Sophia : un caractère très italien, un découpage en quatre phases**

#### **a- Une organisation dans laquelle l'Italie est très présente**

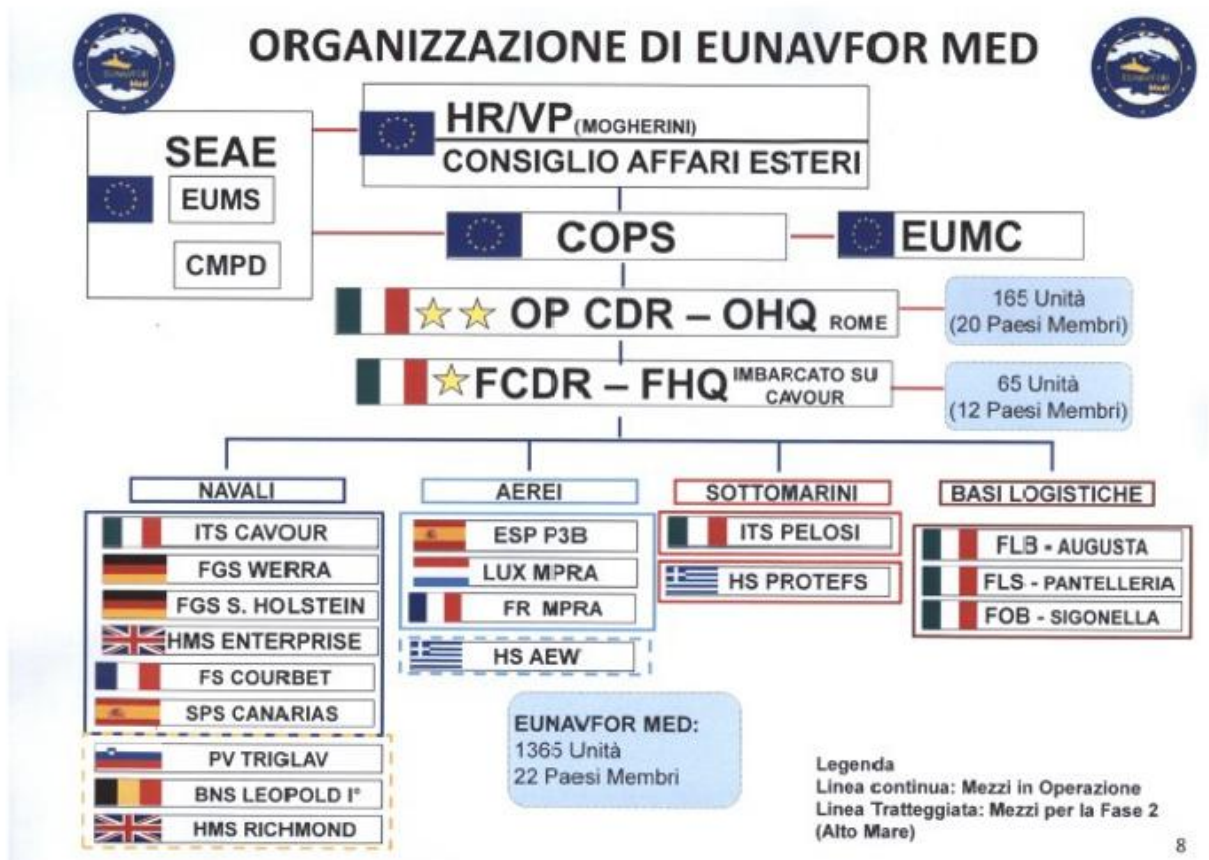
L'Italie est nation cadre de l'opération. L'OHQ (*OPERATIONAL HEADQUARTER*) se trouve à Rome, sur l'aéroport militaire de Centocelle. Le commandement stratégique de l'opération est assuré par le contre-amiral italien Enrico Credendino, assisté d'un contre-amiral français. Le commandement tactique est assuré par un contre-amiral italien, à bord du porte avion italien Cavour. Celui-ci a autorité en mer sur les bateaux, les avions, les sous-marins et les bases logistiques<sup>25</sup>. Au début de l'année 2016, six unités étaient mobilisées, puis neuf, après l'augmentation des tâches confiées à l'opération Sophia. Trois navires en moyenne sont dédiés au contrôle de l'embargo sur les armes, deux autres servent à la formation des gardes côtes et de la marine libyenne<sup>26</sup>.

De manière assez naturelle, étant donné le lieu géographique et les enjeux, nous constatons que l'Italie est très présente dans cette opération qu'il s'agisse des moyens utilisés comme de la chaîne de commandement. Cette caractéristique a sans doute contribué à accélérer la mise en place d'une opération qui, bien que différente de « *Mare Nostrum* » dans ses objectifs, repose en large partie sur des moyens semblables, les mêmes hommes et opère dans la même zone.

---

<sup>26</sup> GROS-VERHEYDE Nicolas, *Les détails des moyens de l'opération Sophia/EUNAVFOR Mes. Des manques au FHQ*, Bruxelles2, 11 janvier 2017, disponible sur <https://club.bruxelles2.eu/2017/01/les-moyens-de-loperation-sophia-eunavfor-medmen-detail-des-lanues-au-fh>.

**Document 5** : la chaîne d'organisation de l'opération Sophia (2015)



Source : audition parlementaire du contre-amiral Enrico Credendino<sup>27</sup>

**b- Les moyens**

Au mois d'octobre 2016, 25 pays membres participaient à l'opération. C'est un engagement record pour une opération de l'Union européenne. Au total, un peu plus de 2200 personnes travaillaient au sein de l'opération<sup>28</sup>.

Les capacités évoluent quant à elles au fil du temps, en fonction des moyens mis à disposition par les pays membres. En février 2016, on comptait par exemple un porte avion italien Cavour, une frégate espagnole, une corvette slovène, deux navires allemands

<sup>27</sup> Comitato parlamentare di controllo sull'attuazione dell'Accordo di Schengen, di vigilanza sull'attività di Europol, di controllo e vigilanza in materia di immigrazione, *Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino*, giovedì 8 ottobre 2015, p22

<sup>28</sup> GROS-VERHEYDE Nicolas, *Les détails des moyens de l'opération Sophia/EUNAVFOR Mes. Des manques au FHQ*, Bruxelles2, 11 janvier 2017, disponible sur <https://club.bruxelles2.eu/2017/01/les-moyens-de-loperation-sophia-eunavfor-medmen-detail-des-lanues-au-fh>.

(logistique + une frégate), un navire anglais, des avions de patrouilles maritimes et un sous-marin, outil considéré par l'amiral Credendino, comme fondamental « *puisque invisible, il est en mesure de rester proche des côtes libyennes et donc de recueillir du renseignement essentiel*<sup>29</sup> ».

Les moyens semblent suffisants pour une mission de gestion de crise.

**Document 6** : moyens aéronavals de l'opération Sophia lors de la phase 2A/haute mer(2015)



## MEZZI AERONAVALI PER LA FASE 2 ALTO MARE



Assetti	Tipologia	Nationalità
ITS CAVOUR	Portaerei	
FGS S. HOLSTEIN / AUGSBURG	Fregata	
HMS RICHMOND	Fregata	
BNS LEOPOLD	Fregata	
ESPS CANARIAS	Fregata	
FS COURBET	Fregata	
HMS ENTERPRISE	Nave Idrografica	
SNS TRIGLAV	Pattugliatore	
FGS WERRA / BERLIN	Nave Ausiliaria	
ITS PELOSI	Sottomarino	
HS PROTEFS	Sottomarino	
LUX MERLIN III	MPRA	
ESP P3 ORION	MPRA	
HS TBD	AEW	
FALCON 50M	MPRA	
ITA 2xEH-101	Elicottero	

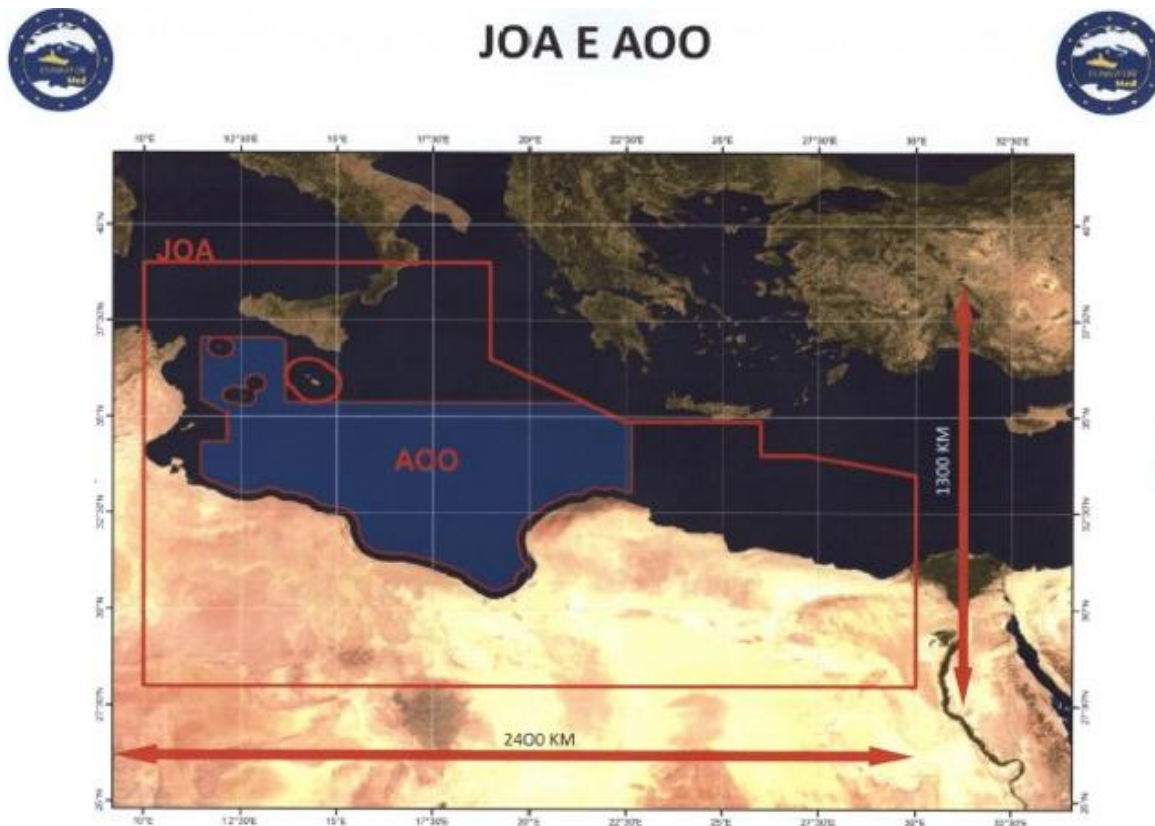


Source : audition parlementaire du contre-amiral Enrico Credendino

<sup>29</sup> Senato della Repubblica, *Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino, operation Commander della missione Eunavfor med, 4 febbraio 2016.*

### c- Une zone d'opération particulièrement vaste

Document 7 : Aire d'opération conjointe et zone d'opération (2015)



Source : audition parlementaire du contre-amiral Enrico Credendino<sup>30</sup>

La zone d'opération conjointe (JOA = Joint Operation Area) délimite l'espace où les navires peuvent légalement patrouiller, observer, transiter et où sont situées les bases logistiques. L'aire d'opération (AOO= Area Of Operation) dans laquelle s'appliquent les règles d'engagement, représente la zone où opèrent véritablement les bateaux et les avions. Elle est immense puisqu'elle s'étend des confins de la Tunisie aux confins de l'Égypte et de la limite nord des eaux territoriales libyennes jusqu'à l'île de Lampedusa. Elle est aussi particulièrement congestionnée puisqu'outre Sophia, y opèrent la mission « *Mare Sicuro*<sup>31</sup> », les navires de l'opération Triton qui opèrent dans la partie nord de l'aire d'opération, l'opération « *Sea Guardian* » de l'OTAN, mais aussi des missions indépendantes de type

<sup>30</sup> Comitato parlamentare di controllo sull'attuazione dell'Accordo di Schengen, di vigilanza sull'attività di Europol, di controllo e vigilanza in materia di immigrazione, *Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino*, seduta di giovedì 8 ottobre 2015, p23.

<sup>31</sup> Mission italienne de surveillance et de sécurité maritime.

ONG, et de nombreux navires commerciaux. Cet important trafic nécessite une importante coopération et une coordination précise.

**d- Une opération progressive et donc flexible**

L'opération est divisée en trois phases, le conseil décidant lorsque les conditions sont réunies, le transfert d'une phase à l'autre.

**Document 8** : Les quatre phases de l'opération (2015)



Source : audition parlementaire du contre-amiral Enrico Credendino<sup>32</sup>

<sup>32</sup> Comitato parlamentare di controllo sull'attuazione dell'Accordo di Schengen, di vigilanza sull'attività di Europol, di controllo e vigilanza in materia di immigrazione, *Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino*, giovedì 8 ottobre 2015, p24.

**PHASE 1** : construction de la force internationale et de recueil du renseignement relatif aux modes opératoires des trafiquants d'êtres humains en haute mer.

**PHASE 2**, scindée en deux sous-phases :

**PHASE 2A** : arraisonnement des bateaux dans les eaux internationales.

Pour les pays touchés directement par le trafic des migrants, à l'instar de l'Italie, le droit international est suffisant pour réaliser cette phase d'arraisonnements des bateaux et d'arrestations des trafiquants dans les eaux internationales. En revanche, le droit international ne le permet pas aux pays non touchés directement, comme l'Angleterre ou la France. De ce fait, une résolution du conseil de sécurité des Nations-Unies (résolution n°2240) adoptée le 09 octobre 2015 pour une durée d'un an et renouvelée le 06 octobre 2016 pour la même période, est venue « *autoriser tous les pays membres participant à l'opération Sophia à inspecter (...) et à saisir (...) voir à détruire les bateaux naviguant en haute mer au large des côtes libyennes s'ils ont des motifs raisonnables de soupçonner qu'ils sont utilisés pour le trafic de migrants ou la traite d'êtres humains en provenance de Libye*<sup>33</sup> ». Cette résolution a donné une couverture et une caution juridique internationale à la mission, rassurant de fait la ligue arabe et les pays du nord de l'Afrique. Ces derniers craignaient initialement que l'opération reproduise une intervention en Libye, à l'instar de celle de 2011, ou un prétexte pour entrer dans ce pays et mettre en place un blocus du nord de l'Afrique.

L'opération se trouve actuellement dans cette phase depuis le 7 octobre 2015. En substance, les militaires de l'opération Sophia interceptent les trafiquants, inspectent les barques et, si les preuves sont là, les séquestrent et les ramènent vers un port désigné par l'autorité juridique. Si cette manœuvre est impossible à réaliser, la barque doit être coulée parce qu'elle représente un danger pour la navigation. « *Il est impossible, explique l'amiral Credendino, de laisser à la dérive une barque de 20 mètres de long en plein milieu de la Méditerranée, où le trafic est particulièrement important. Ces barques représentent un danger très grave à l'égard des petits navires, des voiliers et des pêcheurs*<sup>34</sup> ».

---

<sup>33</sup> Résolution 2240 (2015) adoptée par le conseil de sécurité à sa 7531<sup>ème</sup> séance le 09 octobre 2015.

<sup>34</sup> Senato della Repubblica, *Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino, operation Commander della missione Eunavfor med*, 4 febbraio 2016, p 7.

**PHASE 2B** : poursuite de la mission dans les eaux territoriales libyennes.

La phase 2B est la continuation de la phase 2A dans les eaux territoriales libyennes. Bien entendu, la transition vers cette phase suppose une résolution du conseil de sécurité « et »/« ou » l'accord de la Libye. Mais la frilosité de pays tels que la Russie au sujet des questions libyennes depuis l'opération occidentale de 2011, exclut le « ou », si bien que le passage à cette phase ne pourra advenir sans une invitation formelle des autorités libyennes. Le chaos politique dans lequel est plongé la Libye aujourd'hui interdit une telle option. Là réside le problème majeur auquel se heurte actuellement l'opération Sophia.

**PHASE 3** : élimination, mise hors d'usage et destruction des navires **sur** le territoire libyen directement.

De la même manière, cette phase nécessitera une résolution du conseil de sécurité des Nations-Unies qui elle-même ne pourra advenir sans une demande formelle des autorités libyennes.

L'opération Sophia, pour ces raisons, est bloquée à la phase 2A depuis maintenant plus d'un an. Cette paralysie opérationnelle engendre de lourdes critiques de la part de nombreux acteurs. Les Français et les Anglais considèrent que la mission, bloquée en phase 2 A, n'est pas optimisée. Ils ont ainsi souhaité ajouter une tâche supplémentaire : le contrôle de l'embargo sur les armes. Les Italiens ont quant à eux insisté pour que les marins de l'opération Sophia forment les gardes-côtes libyens. L'objectif attendu : que ces derniers puissent agir de façon autonome lorsque des naufrages adviennent dans leurs eaux territoriales. Ces deux nouvelles tâches ont été adoptées par les ministres des affaires étrangères le 20 juin 2016.

## II- OPERATION SOPHIA : INTERETS, EFFICACITE ET LIMITES. DE L'OPERATION « PULL FACTOR » A LA PERMANENCE DES CRITIQUES

Malgré des résultats honorables, eut égard à l'ampleur de la crise migratoire et politique qui se joue en Libye, l'opération Sophia essuie des critiques incessantes.

### A- Un important recueil d'informations relatives au « *business model* » des trafiquants

Depuis le début de son lancement, l'opération Sophia a recueilli de nombreuses informations relatives au « *business model* » des trafiquants : ports de départ, bateaux utilisés par les trafiquants, revenus engendrés, modes opératoires utilisés, etc. Les éléments qui suivent sont tous issus des auditions parlementaires italiennes de l'amiral Credendino et de ses deux rapports de mission à six mois, l'un diffusé par Wikileaks, l'autre sur le site « Bruxelles 2 ».

#### a- Repérage des zones de départ

Lors de la première phase de l'opération, consacrée au déploiement et à la récolte du renseignement, les équipages de l'opération Sophia ont réalisé 98 % des opérations de sauvetage dans le triangle délimité par les villes de Lampedusa-Zuwarah-Misrata (chiffres du 8 octobre 2015). La majeure partie des migrants embarquent en Tripolitaine.

#### Document 9 : Lieu d'occurrence des naufrages (2015)



Source : audition parlementaire du contre-amiral Enrico Credendino

Jusqu'à la fin du mois d'octobre 2015, Zuwarah était le port de départ le plus utilisé. A cette période, un naufrage mortel est advenu à proximité du port entraînant une rébellion de la population : 100 à 200 personnes ont créé ce que nous pourrions appeler une police civile qui, de manière autonome, a chassé les trafiquants. « *En février 2016, il n'y avait plus aucun départ depuis ce port* », explique l'amiral Credendino. « *Certes, les trafiquants se sont redéployés dans d'autres villes adjacentes, mais cette histoire nous indique qu'il est possible, si la volonté existe, de lutter efficacement contre les trafiquants d'êtres humains*<sup>35</sup> ».

#### **b- Des informations sur les bateaux utilisés**

A l'est de Tripoli, les trafiquants utilisent en général des canots pneumatiques. Ces embarcations, de très mauvaise qualité, ne peuvent servir qu'une seule fois. Ces canots proviennent de Chine, transitent par la Turquie pour arriver ensuite directement en Libye. L'opération Sophia ne peut malheureusement rien faire à l'encontre de ces flux de canots, puisque ce commerce est licite. Le commandant de l'opération Sophia a néanmoins proposé que soit rédigée une résolution au conseil de sécurité de l'ONU dans l'objectif de poser un embargo sélectif sur cette marchandise, mais cette proposition n'a pas été suivie. Un canot de ce type coûte environ 8000 euros et embarque jusqu'à 100 personnes.

A l'ouest de Tripoli, jusqu'à ce que la phase 2A ne commence, les barques en bois avaient la préférence des trafiquants. Si elles coûtent certes un peu plus cher, elles permettent cependant d'embarquer jusqu'à 400 personnes et sont susceptibles de naviguer sur des mers beaucoup plus agitées que les canots (jusqu'à force 4).

#### **c- Sur le « business model » en lui-même**

Le trafic de migrants est particulièrement lucratif : Europol a estimé à 4,5 milliards d'euros le profit des passeurs en Libye en 2015...soit 35 % du PIB total du pays.

---

<sup>35</sup> Senato della Repubblica, *Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino, operation Commander della missione Eunavfor med*, 4 febbraio 2016, p 9.

Le tableau suivant présente :

- les tarifs demandés aux migrants selon le mode d'embarcations utilisé : canot pneumatique, barques en bois, bateau de pêcheur,
- le nombre de passagers que les trafiquants entassent sur ces embarcations,
- le coût de telles embarcations,
- le profit net réalisé par les migrants selon le type d'embarcations, à savoir 67 000 euros pour un canot pneumatique et 380 000 euros pour une barque en bois.

**Document 10** : Profits réalisés par les trafiquants en fonction des moyens de transport utilisés (2015).



## TRAFFICO DI ESSERI UMANI RISVOLTI ECONOMICI



COSTI SOSTENUTI DAI MIGRANTI		
Transito via terra		≥ 2.000 EURO
Transito via mare	gommone	500-1.000 EURO
	barca in legno	1.100-1.300 EURO
	peschereccio	2.500-3.500 EURO
PROFITTI DEGLI SCAFISTI		
Posti su gommone (100 passengeri)		75.000 EURO
Costi del gommone		8.000 EURO
<b>Profitti</b>		<b>67.000 EURO</b>
Posti su barca (400 p)		480.000 EURO
Costi della barca		100.000 EURO
<b>Profitto</b>		<b>380.000 EURO</b>





Source : audition parlementaire du contre-amiral Enrico Credendino<sup>36</sup>

<sup>36</sup> Comitato parlamentare di controllo sull'attuazione dell'Accordo di Schengen, di vigilanza sull'attività di Europol, di controllo e vigilanza in materia di immigrazione, *Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino*, giovedì 8 ottobre 2015, p 27.

#### d- Sur le mode opératoire

Avant la phase 2 A, les trafiquants utilisaient prioritairement deux modes opératoires :

- soit, souhaitant eux-mêmes rejoindre l'Europe, ils se mêlaient aux migrants,
- soit ils escortaient la barque transportant les migrants, à bord d'une barque plus petite, armés de kalachnikovs. Arrivés à 20 milles hors des eaux territoriales libyennes, ils appelaient les secours, attendaient que le sauvetage fût achevé par une ONG ou un bateau de transport de marchandise puis récupéraient la barque de bois pour la ramener en Libye.

La ressource en bois se fait rare en Libye. Cette rareté explique que le bois servant à la fabrication des barques provient de l'étranger. Elles peuvent aussi être achetées aux pêcheurs bien qu'ils soient de moins en moins enclins à vendre leur bateau. Les barques représentent donc un matériel précieux. Ceci explique pourquoi les trafiquants cherchent à tous prix à les récupérer pour les réutiliser.

Depuis que la phase 2A a été lancée, la situation est différente. Les sauvetages ont lieu hors des eaux territoriales libyennes, mais les trafiquants ne peuvent plus en sortir. *« Si les trafiquants sortent dans les eaux internationales, explique l'amiral Credendino, nous les arrêtons. Nous travaillons à proximité des 12 milles de la côte<sup>37</sup>, ce qui contraint les trafiquants à rester à l'intérieur des eaux territoriales. Ceci implique qu'ils ne sont plus en mesure de récupérer les barques de bois après les sauvetages. Même à l'ouest de Tripoli, où ces barques étaient initialement exclusivement utilisées, on trouve dorénavant des canots pneumatiques, qui nécessitent des conditions météo meilleures et dont le bénéfice est moindre. Ceci est l'un des effets tangibles que nous devons aujourd'hui à l'opération **Sophia**<sup>38</sup> »*. L'opération perturbe directement et très concrètement le « business model » des trafiquants.

---

<sup>37</sup> limite des eaux territoriale.

<sup>38</sup> Senato della Repubblica, Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino, operation Commander della missione Eunavfor med, 4 febbraio 2016, p 10.

## B- Des atouts et des résultats concrets

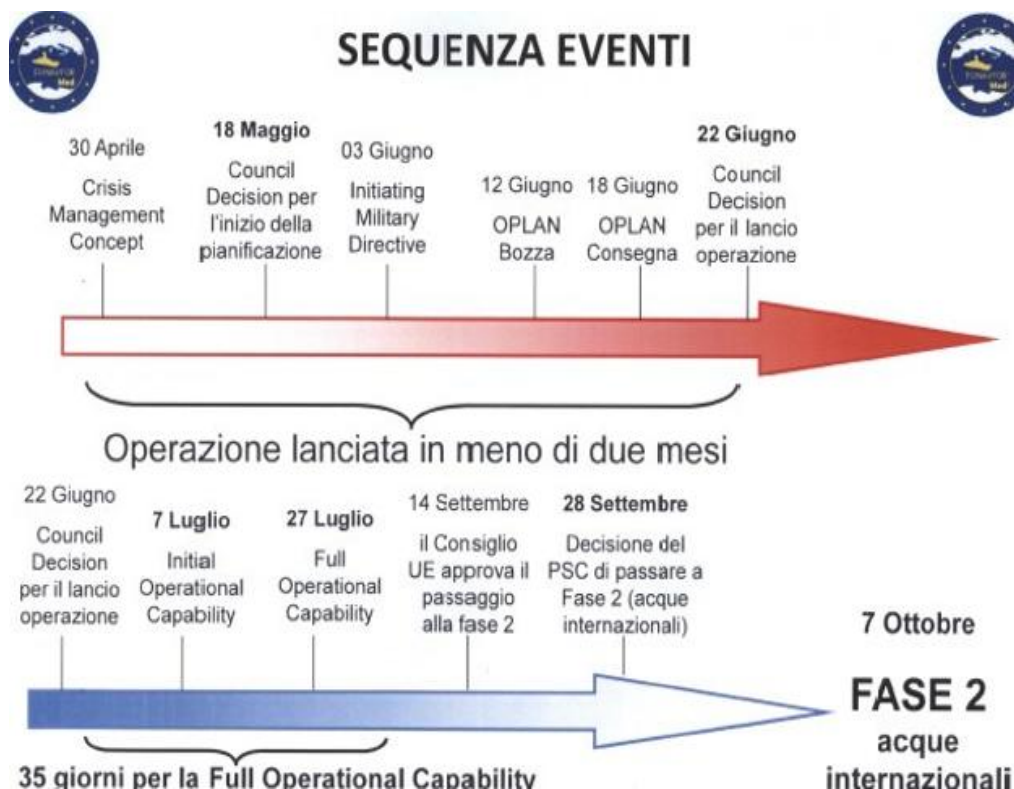
### a- Les atouts

L'opération Sophia bénéficie de nombreux atouts, parmi lesquels la réactivité, la robustesse du mandat, etc.

- réactivité

«Les plus optimistes pensaient qu'il aurait fallu entre six et huit mois pour réussir à préparer et à lancer la mission. Pourtant, il n'a fallu que deux mois, ceci est un record » explique l'amiral Enrico Credendino. La mission a fait l'objet, vu la situation, d'un consensus politique total ce qui a permis une mise en œuvre remarquablement rapide. Cette réactivité montre la volonté des pays membres d'agir de manière concrète afin d'éviter d'autres victimes en Méditerranée.

**Document 11** : le calendrier de l'opération, des origines au lancement (2015).



Source : audition parlementaire de l'amiral Enrico Credendino<sup>39</sup>

<sup>39</sup> Comitato parlamentare di controllo sull'attuazione dell'Accordo di Schengen, di vigilanza sull'attività di Europol, di controllo e vigilanza in materia di immigrazione, *Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino*, giovedì 8 ottobre 2015, p19.

- Un mandat ambitieux et robuste qui n'interdit pas l'usage de la force

Les règles d'engagement de l'opération ont la particularité d'être très robustes, ce qui est assez inhabituel pour une mission militaire de l'Union européenne. Pour le moment, la menace est assez faible car les bateaux de l'opération restent dans les eaux internationales, mais s'il y a passage à la phase 2B puis 3, les risques augmenteront fortement. Le commandant de l'opération décrit « *des règles d'engagement suffisamment robustes pour, d'un côté, protéger l'équipage, et de l'autre, réaliser des abordages à l'encontre de bateaux récalcitrants. L'usage d'armes à feu est prévu par ces règles d'engagement qui nous permettent d'utiliser l'ensemble de l'éventail des possibilités opérationnelles*<sup>40</sup> ».

- Une opération qui travaille en étroite collaboration avec les acteurs présents dans la zone

La zone de l'opération Sophia est particulièrement congestionnée : Triton (FRONTEX), « *Mare sicuro* », Sea Guardian (OTAN), ainsi que de nombreuses ONG et des bateaux commerciaux transitent dans la zone chaque jour. Ceci pourrait faire craindre des problèmes de coordination. L'opération Sophia travaille cependant en étroite collaboration notamment avec les deux premières missions précitées.

S'agissant de FRONTEX, il existe un échange d'officiers de liaison entre les deux missions. « *Ils nous donnent leurs informations de renseignement « civil » et toutes les informations qu'ils détiennent, et nous, nous leur transmettons nos informations de renseignement militaire (...). Les officiers de liaison de FRONTEX font le trait d'union entre la mission et les autorités de police nationale*<sup>41</sup> » explique le commandant de l'opération Sophia. Quant aux deux plus grosses opérations de la zone : Sophia et « *Mare Sicuro* », la nationalité italienne des deux commandants d'opération facilite le dialogue. La coordination avec l'OTAN est rendue plus difficile pour des raisons essentiellement politiques liées à la question gréco-turque. Ainsi, si la dé-confliction militaire ne pose pas de soucis, le partage d'informations ne peut se faire que pour le renseignement de niveau « *restricted* », et non « *secret* ». La haute représentante a néanmoins obtenu du secrétaire général de l'OTAN que la mission Sea Guardian supporte logistiquement la mission Sophia.

---

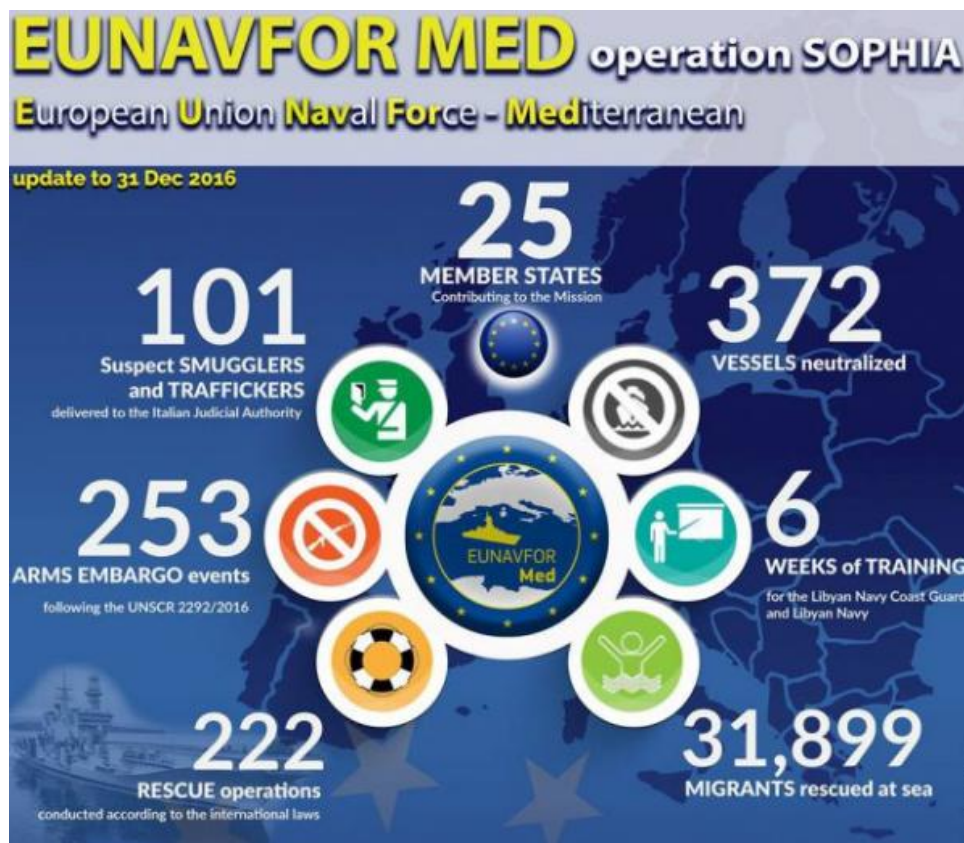
<sup>40</sup> Ibid p 8.

<sup>41</sup> Ibid.

Enfin, à l’instar des rencontres SHADE (Shared awarenees and deconfliction) qui rassemblent les principaux acteurs luttant contre la piraterie dans l’Océan indien, un forum de même type est né pour discuter des questions liées aux trafics de migrants. Une première réunion s’est tenue à Rome en 2015 avec un succès remarquable : plus de 39 organisations et pays y ont participé. Cette manifestation permet aux marins de l’opération Sophia de se faire connaître, de rayonner et de se coordonner avec l’ensemble des acteurs impliqués. « Ces activités de sensibilisation sont essentielles pour avancer plus avant dans le domaine opérationnel<sup>42</sup> » explique l’amiral Credendino.

### b- Les résultats

**Document 12** : bilan de l’opération au 31 décembre 2016



Source : Bruxelles 2<sup>43</sup>

<sup>42</sup> Senato della Repubblica, Audizione dell’ammiraglio di divisione Enrico Credendino, operation Commander della missione Eunavfor med, 4 febbraio 2016.

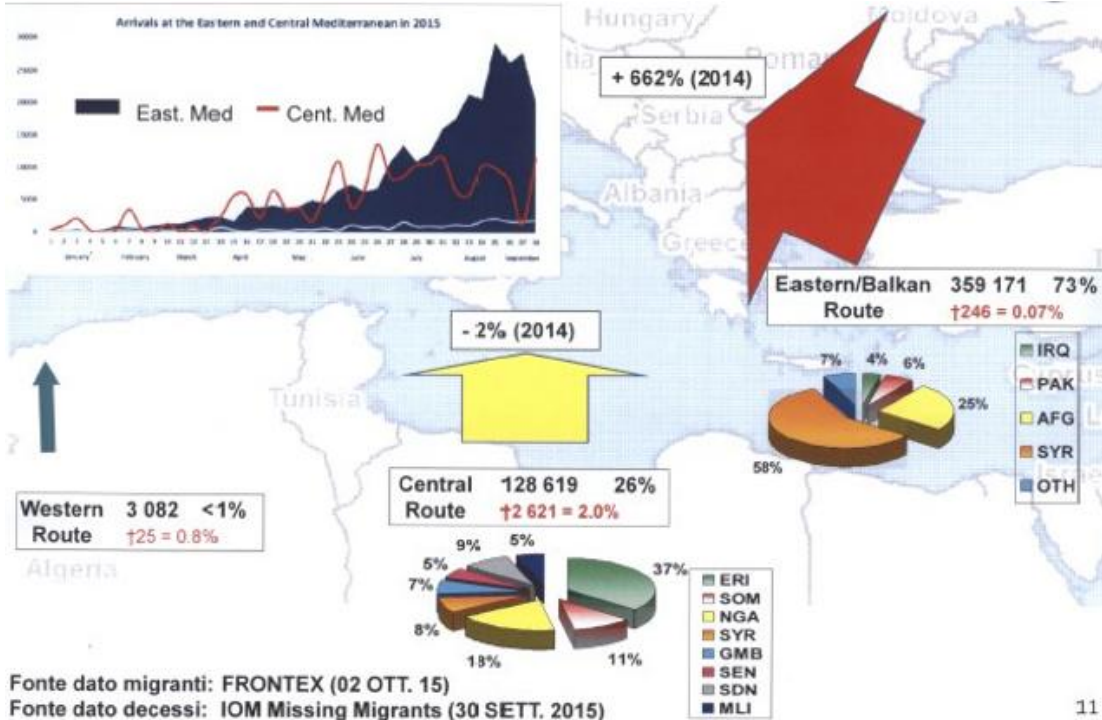
<sup>43</sup> NICOLAS GROS-VERHEYDE, « Quel est le bilan de l’opération Sophia jusqu’à aujourd’hui ? », 11 janvier 2017.

L'opération Sophia a obtenu des résultats indéniables et concrets. Ainsi, à la date du 31 décembre 2016, soit un an et demi après le début de l'opération, 222 interventions de secours ont été réalisées, permettant de sauver près de 31900 personnes. Par ailleurs, 372 embarcations ont été neutralisées et une centaine de trafiquants présumés ont été livrés à la justice italienne pour être interrogés et jugés.

Mais 3 000 décès survenus dans les eaux territoriales libyennes, dont l'accès est interdit à l'opération Sophia, sont à déplorer. « En général, les décès ont lieu à 3-4 miles des côtes libyennes car, quand les canots en caoutchouc se renversent, les libyens n'ont pas la capacité d'intervenir<sup>44</sup> » explique l'amiral Credendino. Prenant acte de cette problématique, l'amiral a demandé au COPS l'ajout d'une mission spécifique : la formation des gardes-côtes libyens afin qu'ils puissent intervenir pour éviter ces drames. La formation de quelques 90 garde-côtes libyens a commencé dans la nuit du 26 octobre 2016.

- Les flux

**Document 13 :** flux migratoire entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2015



Source : Audition parlementaire de l'amiral Enrico Credendino

<sup>44</sup> Senato della Repubblica, Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino, operation Commander della missione Eunavfor med, 4 febbraio 2016, p 8.

Le 18 mai 2015, au début de l'opération, le flux était équilibré : 50% des migrants transitaient par la route de méditerranée centrale, 50 % par les Balkans. En six mois, au 30 septembre le flux a significativement chuté en Méditerranée centrale pour s'établir à 26% contre 73 % sur la route terrestre des Balkans. Cette tendance n'a fait que s'accroître jusqu'à la fin 2015 puisqu'au mois de décembre, 83% choisissent la route des Balkans contre 16% la route centrale.

Selon l'amiral Credendino, plusieurs raisons expliquent cette variation. *« Ceci est probablement dû au fait que l'Égypte a renforcé le contrôle de ses frontières et probablement aussi parce-que, le flux central étant le plus dangereux, les migrants qui le peuvent préfèrent payer un peu plus pour bénéficier d'une route plus sûre. Une autre raison probable est l'effet dissuasif important généré par le lancement de la mission EUNAVFOR MED. Au mois de septembre 2015, pour la première fois, est apparue une inversion de tendance : la proportion de migrants transitant via la méditerranée centrale a commencé à diminuer par rapport à l'année précédente. Cette dynamique a commencé au moment même où fut réalisée une communication publique concernant le passage à la phase 2 de la mission et les actions contre les contrebandiers. Ceci a très probablement créé un effet dissuasif<sup>45</sup> »* explique l'amiral lors de son audition à la chambre des députés de Rome le 08 octobre 2015.

Jusqu'au 4 avril 2016, nous pouvions observer la même tendance : 12% des migrants transitaient par la voie de méditerranée centrale contre 88% à l'est.

---

<sup>45</sup> Comitato parlamentare di controllo sull'attuazione dell'Accordo di Schengen, di vigilanza sull'attività di Europol, di controllo e vigilanza in materia di immigrazione, *Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino*, giovedì 8 ottobre 2015, p 5.

# The global context 2016

(Until 4 Apr 2016)

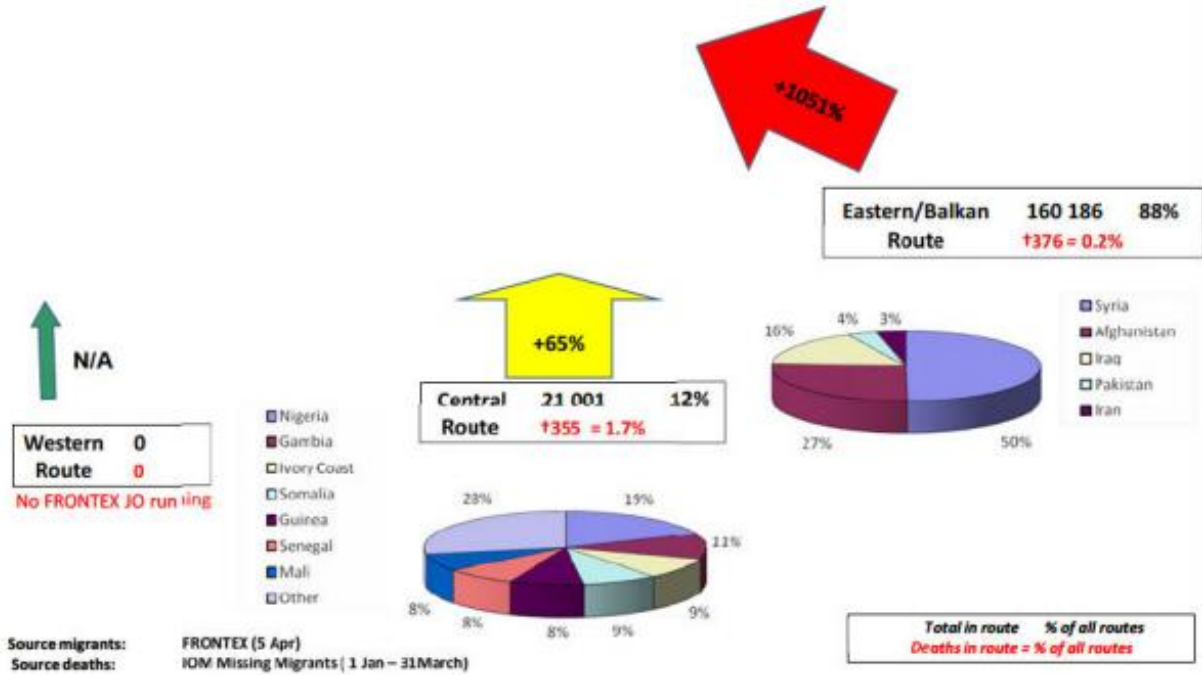


Figure 1: The global context on 1 January – 4 April 2016

Source : Eunavfor med Op SOPHIA- Six monthly report, 1 January-31October 2016<sup>46</sup>

Mais l’entrée en vigueur de l’accord entre la Turquie et l’Union européenne survenu au printemps 2016 est venue inverser cette tendance.

<sup>46</sup> Council of the European Union, Eunavfor med Op SOPHIA- Six monthly report to EU military committee, 1 January-31October 2016, 30 novembre 2016, p 5 (rapport à diffusion restreinte mais pourtant téléchargeable sur le site de Bruxelles 2, <http://club.bruxelles2.eu/wp-content/uploads/2016/12/rap-eunavforsophia-1erjanv-30oct2016@ue161130-1.pdf>).

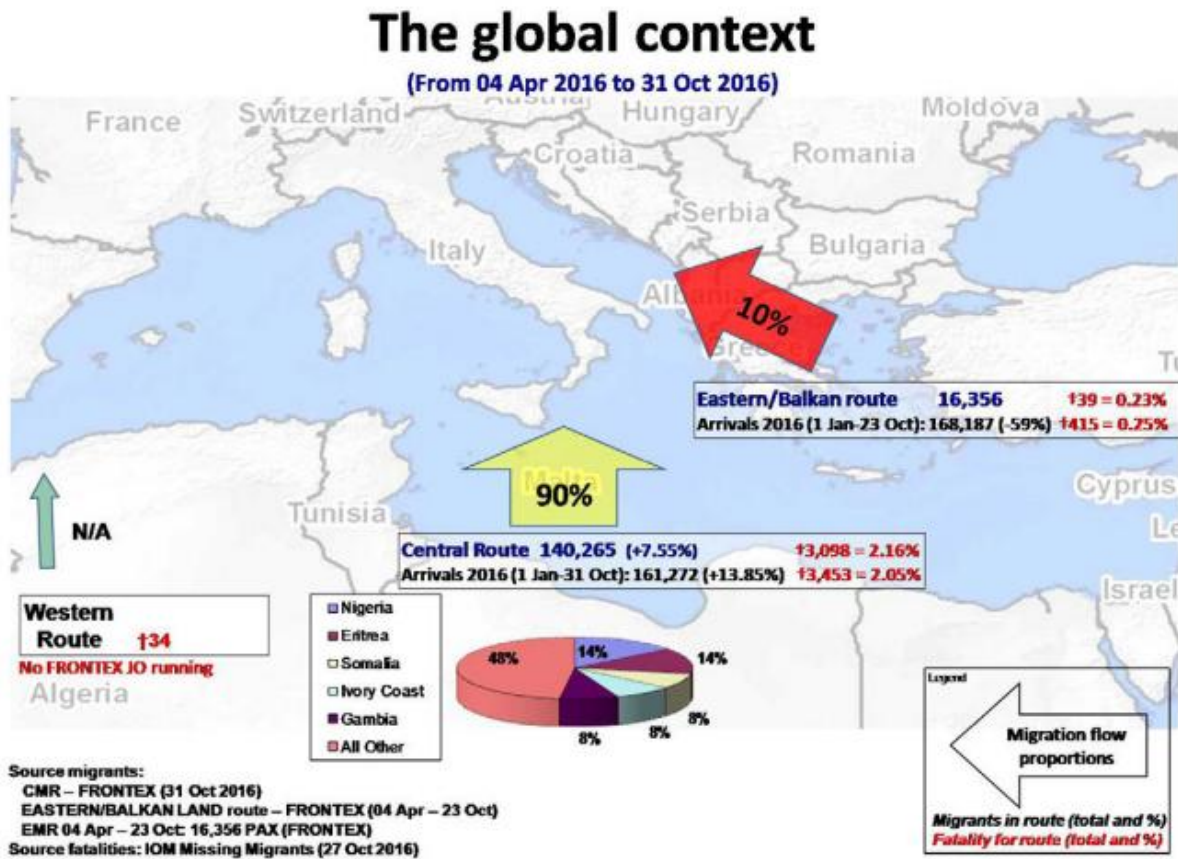


Figure 2: The global context as of 31 October 2016

Source : Eunavfor med Op SOPHIA- Six monthly report<sup>47</sup>

Ce schéma représente les flux sur la période avril-octobre 2016. La route méditerranéenne centrale constitue la principale voie d'arrivée des migrants puisque 90% du flux transite par cette route contre 10 % dans les Balkans. Il serait cependant inexact d'imputer ce phénomène à un simple effet de vase communicant entre la route Est et la voie centrale. En effet, l'augmentation du nombre de personnes empruntant la route centrale n'est que de 13% par rapport à la même période sur 2015. Elle reste donc limitée. D'ailleurs, les principaux pays d'origine restent comme précédemment, les pays d'Afrique sub-saharienne : Nigeria, Erythrée, Somalie, Côte-d'Ivoire, Gambie, Mali, Guinée, Sénégal, Ethiopie, Egypte, Ghana, Maroc et Burkina Faso<sup>48</sup>. L'explication du phénomène est assez simple : le traité UE-Turquie a eu pour effet une réduction très importante du flux à l'Est à partir d'avril 2016. Il

<sup>47</sup> Ibid, p 6.

<sup>48</sup> Cf Ibid, p 7.

est en effet divisé par 10 puisqu'il passe de 160 186 personnes sur la période janvier-avril 2016 à 16 356 sur la période avril-octobre 2016. Mécaniquement, les pourcentages du nombre de personnes empruntant l'une et l'autre voie s'en trouvent automatiquement impactés.

Néanmoins, « *la mise en œuvre du pacte UE-Turquie coïncide avec la reprise de la migration illégale à partir de l'Égypte*<sup>49</sup> » précise l'amiral Credendino dans son dernier rapport au comité militaire de l'Union européenne (CMUE). 10 862 migrants auraient emprunté cette route entre avril et octobre 2016. Le sentiment du commandant de l'opération est que « *les gardes-côtes égyptiens sont capables de prévenir le départ des bateaux* ». Bien que ce ne soit pas explicitement mentionné dans le rapport, nous en déduisons que ce flux égyptien s'explique par un manque de volonté politique de l'endiguer. « *Lors de ma visite en Égypte au mois de juin, les autorités du Caire m'ont assuré qu'ils s'efforçaient de s'attaquer à cette migration irrégulière issue d'Égypte* » ajoute pourtant Credendino. Quoi qu'il en soit, le parlement égyptien envisage une nouvelle législation contre les trafiquants qui, si elle est adoptée, pourrait freiner ce flux. « *Selon l'organisation internationale pour les migrations, elle pourrait si elle est mise en œuvre être dissuasive puisque les trafiquants pourraient encourir des peines d'emprisonnement et des amendes substantielles*<sup>50</sup> » poursuit l'amiral.

### **C- Mais une opération qui essuie de nombreuses critiques**

Malgré des résultats somme toute globalement encourageants, l'opération Sophia est fortement décriée.

#### **a- De la part de l'envoyé spécial de l'ONU en Libye**

A la question « la mission européenne Sophia pour lutter contre le trafic de migrants serait-elle efficace ? » posée par le journal du dimanche, le 29 mai 2016, Martin Kobler, l'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye répond « *Non, bien au contraire ! Elle crée un appel d'air ! Elle ne patrouille pas dans les eaux territoriales libyennes. Les passeurs mettent donc les migrants dans les bateaux et ne leur donnent même plus l'essence suffisante pour aller jusqu'à Lampedusa. Ensuite, ils appellent le numéro d'urgence en Italie, en leur disant : « Eh, préparez-vous, 500 vont arriver ! »* ».

---

<sup>49</sup> Ibid, p 5.

<sup>50</sup> Id

## **b- De la part des Français et des Britanniques**

Les Britanniques sont aussi très critiques, notamment dans un rapport publié par la chambre des Lords au printemps 2016, dans lequel le sous-président aux affaires européennes, Lord Tugendhat déclare : « *Cette mission a sauvé des vies. C'est une considération importante. Mais elle n'a pas réussi à stopper ou interrompre le flux d'immigration en provenance de la Méditerranée, et détruire le business model (...). Le problème est l'absence d'un Etat stable en Libye*<sup>51</sup> ».

Le même scepticisme domine dans les propos du ministre de la défense français, Mr Jean-Yves le Drian. Il a ainsi déclaré, lors de son audition parlementaire du 16 février 2016, à l'Assemblée Nationale : « *Il est indispensable de passer à la phase 3 de l'opération Sophia, car en rester à la phase 2 ne ferait que conforter les passeurs. C'est ce qui s'est passé lorsque les Italiens ont lancé l'opération « Mare Nostrum », qui a multiplié passeurs et réfugiés, faisant même monter le prix du passage* ».

Le contre-amiral Credendino réfute cependant cet argument dans son dernier rapport au CMUE, arguant que « *le nombre de migrants empruntant la route centrale est globalement stable depuis quelques années et que cette route est de toute façon caractérisée par un fort trafic de navires marchands et autres bateaux qui seraient de toute façon appelés à la rescousse par le MRCC en vertu du droit international de secours en mer*<sup>52</sup> ». Il y indique aussi que seul 13% du nombre total de migrants sauvés sur la voie méditerranéenne centrale l'ont été par des bateaux de l'opération Sophia. Ce chiffre ne peut selon lui être considéré comme décisif pour qualifier l'opération de « Pull Factor ».

---

<sup>51</sup> GROVERHEYDE Nicolas, Une torpille des lords sur EUNAVFOR MED, l'échec de qui?, Bruxelles 2, mai 2016, <http://www.bruxelles2.eu/2015/05/19/une-torpille-britannique-sur-eunavfor-med-les-lords-pointent-un-echec-lechec-de-qui>.

<sup>52</sup> Ibid p 7

### c- Quelle est la critique de l'opinion publique italienne ?

Les parlementaires italiens, issus du *Mouvement 5 étoiles* comme de partis plus modérés, n'hésitent pas à exprimer leurs doutes à l'égard de cette opération. Lors de l'audition de l'amiral Credendino au Sénat italien, le 4 février 2016, Vincenzo Santangelo, sénateur appartenant au *Mouvement 5 étoiles* a ainsi déclaré à l'assemblée « *je souhaiterais vous faire part du doute qui m'afflige à l'instar d'autres parlementaires. Cette mission a été créée pour combattre le trafic d'êtres humains, mais quand on considère les mesures prises, comme par exemple l'utilisation du porte-avion Cavour, ça me fait plus penser à une démonstration de muscles en Méditerranée à l'égard des pays du sud*<sup>53</sup> ». Maurizio Gasparri, vice-président du Sénat, appartenant au mouvement de centre droit « *le Peuple de la Liberté* » a lui-même exprimé une certaine perplexité lorsqu'il déclare « *nous restons très dubitatifs s'agissant de l'utilité de poursuivre une mission qui pourrait aussi bien être suspendue en attendant que les conditions permettant de passer à la troisième phase soient réunies, conditions qui ne dépendent ni de vous ni même de nous*<sup>54</sup> ». Mais il serait inexact de considérer que tous les partis politiques critiquent l'opération. Lors de la même audition, Vito Vattuone, sénateur du parti démocrate a par exemple exprimé « son orgueil envers une mission qu'il considère comme un succès et comme une réponse européenne importante à une requête italienne<sup>55</sup> ».

Le Parlement italien étant l'émanation d'une partie de l'opinion italienne, il y a lieu de considérer la permanence des critiques venant de la société. Celles-ci égalent finalement les éloges prononcés au même moment par d'autres acteurs politiques et militaires. Ceci étant dit, la perception d'une opinion publique ne peut être précise qu'au moyen d'études dédiées et de sondages réalisés par des spécialistes. Il n'existe malheureusement pas de sondages confrontant l'opinion publique italienne à l'opération Sophia.

En revanche, trois sondages réalisés par l'IPSOS et une étude menée par l'université de Catania<sup>56</sup> nous permettent d'en déduire plusieurs éléments.

---

<sup>53</sup> Senato della Repubblica, Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino, operation Commander della missione Eunavfor med, 4 febbraio 2016, p19

<sup>54</sup> Ibid p 20

<sup>55</sup> Ibid p21

<sup>56</sup> ATTINA Fulvio, *Mare nostrum e Triton : la valutazione degli esperti*, Università di Catania, Febbraio 2016

L'IPSOS a réalisé trois sondages successifs en moins de six mois. Le premier concerne la perception des Italiens à l'égard de la politique extérieure (24 janvier 2015), le second, à l'égard de la menace terroriste (1<sup>er</sup> avril 2015) et le dernier, à l'égard du phénomène migratoire et de sa gestion par le gouvernement italien (26 juin 2015). A chaque fois, la question « *Quelle est aujourd'hui la menace la plus grave pour l'Italie ?* » a été posée. L'évolution des réponses à cette question est édifiante en ce qu'elle nous informe d'un changement de perception notable de l'opinion italienne vis-à-vis du facteur qu'ils considèrent comme représentant le danger le plus important pour l'Italie.

**Document 16** : Evolution de la perception de la menace en Italie sur six mois (2015)



Source : IPSOS

L'ISPI<sup>57</sup>, commanditaire de ces trois sondages, a qualifié les résultats d'« *alarmants* ». Nous constatons en effet que la proportion d'Italiens considérant l'immigration comme la plus importante menace pour l'Italie a quasiment doublé en six mois. Elle devient la deuxième menace la plus importante derrière la crise économique et devant le terrorisme islamique. Les multiples naufrages largement relayés par les médias à cette époque en sont probablement la cause. L'ISPI mentionne également « *une instrumentalisation du thème par les politiques qui se traduit d'ailleurs par des perceptions critiques de l'opinion publique à*

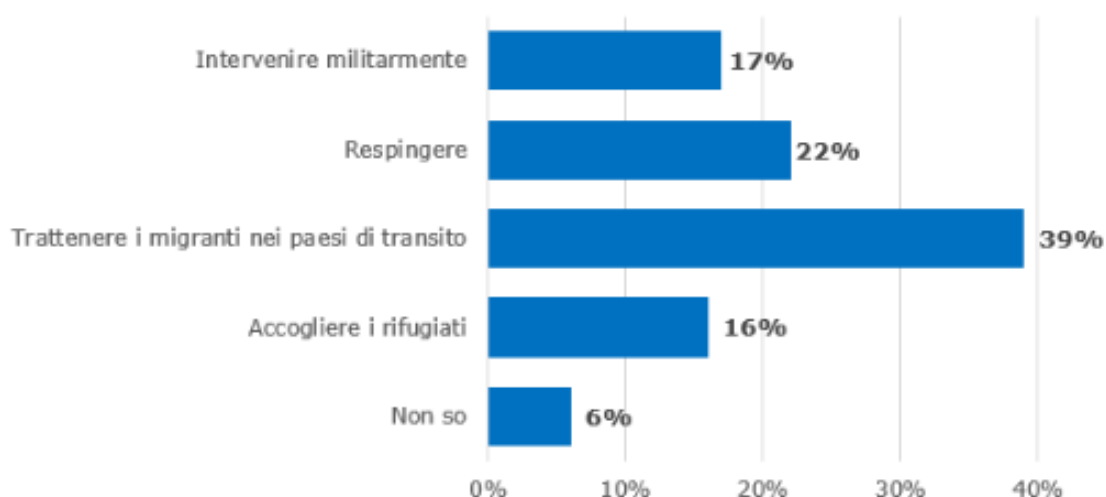
<sup>57</sup> ISPI : istituto per gli studi di politica internazionale (institut pour les études de politique internationale)

*l'égard de la gestion de la crise par les politiques, (...), la reprise des débarquements, les scandales concernant les centres d'accueil, et l'attitude intransigeante de fermeture de nombreux pays européens<sup>58</sup> ». En tout état de cause, ces résultats confirment l'inquiétude des italiens à l'égard de l'afflux migratoire.*

Par ailleurs, une question relative à la meilleure façon d'affronter la crise migratoire en Italie a donné les résultats suivants :

**Document 17 : Quelle est la meilleure façon d'affronter la crise migratoire en Italie ? (2015)**

**Qual è il modo migliore per affrontare l'emergenza immigrazione in Italia?**



Source : IPSOS

39 % des personnes interrogées considèrent qu'il est nécessaire d'ouvrir des négociations avec les pays de transit<sup>59</sup>, 16% sont en faveur de l'accueil des migrants, 22% souhaitent leur rejet et 17% sont en faveur d'une action militaire. Ce dernier chiffre pourrait éventuellement nous aiguiller sur la perception des italiens à l'égard de l'opération EUNAVFOR MED, mais il semble qu'il soit un peu risqué de procéder ainsi. En effet, l'opération EUNAVFOR MED n'est

<sup>58</sup> Istituto per gli studi di politica internazionale, *Gli italiani e le migrazioni : percezione vs realtà*, 26 Giugno 2015, disponible su <http://www.ispionline.it/it/articolo/emergenzesviluppo...nance/gli-italiani-e-le-migrazioni-percezione-vs-realta>.

<sup>59</sup> Mesure qui sera d'ailleurs mise en place, avec la signature entre le premier ministre italien Gentiloni et son homologue libyen Fayed al Sarraj d'un memorandum d'entente pour stopper l'immigration illégale, le trafic d'êtres humains et la contrebande entre les rives sud et nord de la Méditerranée.

pas une intervention militaire traditionnelle, coercitive, comme la plupart de l'opinion publique pourrait l'entendre. En Juin 2015, lorsqu'a été menée cette étude et que se lançait au même moment l'opération Sophia, seule une petite partie d'experts pouvaient mesurer les tenants et les aboutissants d'une telle mission de gestion de crise qui combine opérations de sauvetage et opérations cinétiques. Il semblerait donc incorrect de se baser sur ce chiffre.

La seconde étude, menée par l'Université de Catania peut nous orienter davantage. Cette enquête réalisée à l'automne 2015 a pour objet l'évaluation, par 105 experts italiens, de la manière dont l'Italie et l'Union européenne gèrent la crise migratoire<sup>60</sup>. Malheureusement, seules les opérations « *Mare Nostrum* » et Triton sont étudiées dans le détail. Néanmoins, une réponse est intéressante.

**Document 18 :** Qui doit soutenir les coûts inhérents aux opérations de recherche et sauvetage en Méditerranée ? (2016)

<i>Da chi devono essere sostenuti i costi delle operazioni SAR nel Mediterraneo? (+)</i>	
da organizzazioni internazionali regionali come l'Unione Europea	83
dalle Nazioni Unite e dall'Alto Commissariato dei Rifugiati	68
da organizzazioni internazionali come l'OIM	33
dallo stato costiero responsabile della zona SAR	30
dallo stato costiero e da una cerchia di stati amici	10
altro	4

Source : Université de Catania<sup>61</sup>

A la question « *Qui doit soutenir les coûts inhérents aux opérations de recherche et sauvetage en Méditerranée* », la majeure partie des experts répond qu'il est de la responsabilité de l'Union européenne de supporter cette charge. Ce résultat milite d'une certaine manière en faveur de l'opération EUNAVFOR Med Sophia.

Pour expliquer cette réponse, l'étude précise que « *si, conformément au droit international, les Etats côtiers doivent mettre en action leurs structures de Search and rescue (SAR) pour secourir toute personne qui se trouverait en situation de péril en mer, dans le cas de la crise migratoire en Méditerranée, il ne s'agit pas d'intervenir au profit de cas de naufrages isolés*

<sup>60</sup> Experts en gestion de crise internationale et en questions migratoires.

<sup>61</sup> ATTINA Fulvio, *Mare nostrum e Triton : la valutazione degli esperti*, Università di Catania, Febbraio 2016.

*(...) il est ici nécessaire de constamment surveiller un immense espace maritime dans lequel naviguent de nombreuses embarcations inadéquates, transportant de trop nombreux passagers ».* Cette déclaration montre que le cadre du droit international, selon lequel c'est à l'Etat côtier de prendre en charge les coûts liés au SAR, est dépassé.

### III- PERSPECTIVES POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES : VERS UN DEBLOCAGE DU STATU QUO?

Les phases 2B et 3, qui permettraient une réelle avancée de l'opération Sophia, nécessitent une résolution de l'ONU. Or, pour qu'il y ait résolution de l'ONU, il est indispensable que les autorités politiques libyennes demandent officiellement l'aide de pays tiers. Mais cette demande ne peut se concrétiser tant que le pays n'aura pas trouvé une certaine stabilité politique. Nous en sommes aujourd'hui très loin...

#### A- Un casse tête politique lié à la faillite de l'Etat libyen

##### a- Une situation politique chaotique

La Libye est un Etat failli et divisé : milices ennemies, implantation progressive de Daech, guerre civile, la Libye ne cesse de s'enfoncer dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi.

Après la chute du dictateur, le pays est resté divisé entre un gouvernement autoproclamé à Tripoli et un gouvernement initialement reconnu par la communauté internationale à l'Est du pays. Le 19 janvier 2015, faisant suite aux accords de Skhirat, un nouveau gouvernement d'union nationale (GUN) visant à réunir les différentes factions en lutte et soutenu par l'ONU est formé. La communauté internationale se reprend à espérer. Pas pour longtemps car on s'aperçoit vite que le GUN est très fragile : refus du parlement de Tobrouk de lui accorder sa confiance en août, tentative de coup d'Etat le 15 octobre 2016 à Tripoli instigué par Mr Al-Ghowel<sup>62</sup>, prise de contrôle des terminaux du croissant pétrolier par le général Haftar, l'homme fort de l'est, en septembre 2016. Ce nouveau gouvernement souffre d'une autorité aujourd'hui bien trop fragile pour réussir l'unification nationale. Sa création semble même avoir enfoncé un peu plus la Libye dans le chaos.

Cette absence d'Etat laisse le champ libre à toutes sortes de trafics et d'activités criminelles. Comme le souligne le ministre des affaires étrangères italien, « nous faisons face aujourd'hui à une « quasi-Somalie » en plein cœur de la Méditerranée ». Il n'y a plus de contrôle territorial en Libye, les réseaux criminels et les trafics de tous types mènent une vie tranquille et Daech en a profité pour s'installer dans le pays. Par ailleurs, les frontières entre

---

<sup>62</sup> Ex-chef du gouvernement issu du bloc politico-militaire de Fajr Libya (Aube nouvelle),

les trafiquants et les représentants de l'Etat sont parfois flous : « *nous savons que le chef des trafiquants de Zuwarah est très probablement le frère du maire*<sup>63</sup> » explique l'amiral Credendino. Dans le même esprit, il est arrivé que des ONG soient attaquées par des hommes arrivés à bord de vedettes siglées du symbole des garde-côtes libyens. L'attaque d'un bateau de migrants en cours de sauvetage survenue le 21 octobre 2016 en est un parfait exemple.

#### **b- Une question économique délicate**

Le trafic de migrants est une source de revenus particulièrement lucrative pour les passeurs de la région. Europol a estimé à 4,5 milliards d'euros le profit des passeurs en Libye en 2015, soit 35 % du PIB total du pays. Cette manne représente même pour certaines villes côtières de départ telles que Zuwarah et Sabratha, plus de 50 % de leur PIB. « *C'est une somme colossale qui alimente évidemment d'autres trafics et en partie l'Etat islamique* » explique le contre-amiral Hervé Bléjean<sup>64</sup>. Monsieur Jean-Yves Le Drian estimait d'ailleurs que, « *si Daech ne semblait pas avoir organisé directement des passages, vue l'étendue de sa présence sur la ligne côtière libyenne et l'intérêt financier de l'activité, cela ne saurait tarder*<sup>65</sup> ».

La question du remplacement de cette ressource financière criminelle mais rentable, par une économie légale, est posée. A nouveau, seul le retour d'un Etat stable permettrait de modifier cette situation.

#### **B- Existe-t-il une issue au blocage politique ?**

Qu'est ce qui, aujourd'hui, est mis en œuvre pour concourir au renforcement de l'Etat libyen et à la stabilisation politique du pays ?

---

<sup>63</sup> Comitato parlamentare di controllo sull'attuazione dell'Accordo di Schengen, di vigilanza sull'attività di Europol, di controllo e vigilanza in materia di immigrazione, *Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino*, giovedì 8 ottobre, p5

<sup>64</sup> BAUER Anne, « *Libye : le trafic de migrants pèse 4,5 milliards d'euros*, Les Echos, le 15/02/2016.

<sup>65</sup> Assemblée nationale, *Audition de monsieur Jean-Yves Le Drian auprès de la commission de la défense nationale et des forces armées*, mardi 16 février 2016.

#### a- La persévérance diplomatique

- Une conjonction des efforts diplomatiques internationaux visant un rapprochement des deux hommes forts de la Libye

La France et l'Italie, principaux pays étudiés ici, tout comme l'Union européenne et l'ONU soutiennent le processus politique en cours et la formation du nouveau gouvernement d'union nationale sous l'autorité du premier ministre Fayyez al-Sarraj. Ceci étant dit, nombreuses sont désormais les voix diplomatiques qui s'élèvent en faveur d'un rapprochement entre le premier ministre et le général Haftar. Le ministre de la défense français a très tôt souligné qu'il « *convient de continuer à œuvrer pour un rapprochement de Sarraj et du général Haftar, les deux personnages clés du pays, et de favoriser la formation d'un nouveau gouvernement d'entente nationale qui soit accepté par le Parlement. C'est ce à quoi s'emploie notre diplomatie*<sup>66</sup> ». Par ailleurs, il insiste sur l'action menée par la diplomatie française à l'égard des différents acteurs régionaux : « *Nous parlons régulièrement avec les algériens et les égyptiens, tout comme avec le Tchad et la Tunisie, pour les amener à faire pression sur le parlement de Tobrouk et les autres acteurs (...), leur intérêt est de voir se constituer un gouvernement libyen dont ils veulent nous voir participer à la sécurité. Nous ne le ferons qu'en cas de demande à la communauté internationale émanant d'un gouvernement dûment reconnu*<sup>67</sup> ».

Cette approche est désormais partagée non seulement par plusieurs autres chancelleries européennes à l'instar de la Grande-Bretagne, dont le ministre des affaires étrangères Boris Johnson a déclaré « *nous devons parler du besoin d'unifier l'Est et l'Ouest du pays* » mais aussi et surtout par l'Union européenne. A l'issue du conseil du 6 février 2017 réuni au niveau des ministres des affaires étrangères, Fédérica Mogherini a ainsi déclaré : « *nous soutenons particulièrement le Gouvernement d'union nationale, mais nous sommes prêts à accompagner d'éventuels changements si les Libyens le décident (...). Nous soutenons les efforts régionaux pour faciliter le dialogue entre Al-Sarraj et Haftar*<sup>68</sup> », elle nomme d'ailleurs « *les efforts de l'Algérie et de l'Égypte* ». Elle a également ajouté lors du sommet de Malte du

---

<sup>66</sup>Assemblée nationale, *Audition de Jean-Yves Le Drian par la commission de la défense nationale et des forces armées*, 16 novembre 2016.

<sup>67</sup> Audition du ministre de la Défense devant la Commission de la défense nationale et des forces armées, mardi 16 février 2016.

<sup>68</sup> GROS-VERHEYDE Nicolas, *L'UE évolue. Haftar au gouvernement libyen ? Et une possible levée des sanctions sur quelques libyens* », Bruxelles 2, 6 février 2017.

3 février 2017, consacré à l'immigration, « *notre travail va bien au-delà de la simple gestion de la migration. Le plus important, c'est de trouver une solution politique pour une crise politique* <sup>69</sup> ».

La Russie bien que soutenant officiellement le gouvernement de Faiez-Al-Sarraj affiche un soutien décomplexé à l'égard du général Haftar<sup>70</sup>. Mais elle serait prête à patronner une rencontre officielle entre Sarraj et Haftar organisée par l'Égypte. C'est en tout cas ce que révèle le premier ministre Faiez-Al-Sarraj lui-même dans un entretien accordé fin janvier 2017 au « *Corriere della Sera* ». Il confirme ainsi au journaliste, que « *l'Égypte, forte de ses nouvelles relations avec la Russie est en train d'organiser une rencontre officielle au Caire entre lui-même et Haftar (...). Je suis prêt à chercher avec lui une solution pour la Libye, ensemble, nous pouvons le faire* <sup>71</sup> ».

Par ailleurs, selon le blogue « Bruxelles 2 », « *Federica Mogherini devrait prochainement rencontrer son homologue russe, Sergueï Lavrov, pour évoquer plusieurs dossiers, dont le dossier libyen* <sup>72</sup> ».

- Un ambassadeur dédié

Un ambassadeur de l'ONU dédié a été mis en place. Chef de la mission des Nations Unies pour la Libye, Mr Martin Kobler met son expérience au service de la reconstruction de la Libye. « *J'appelle tout le monde à unir ses forces afin que le Gouvernement d'entente nationale puisse voir le jour et commencer à travailler, a-t-il déclaré. Nous devons dépasser le stade du papier* <sup>73</sup> ».

---

<sup>69</sup> GROS-VERHEYDE Nicolas, *L'UE est capable d'assurer une gestion plus efficace de la migration*, Bruxelles 2, 2 février 2017.

<sup>70</sup> MANDRAUD Isabelle, *La Russie joue un rôle croissant en Libye*, Le Monde, 21 janvier 2017.

<sup>71</sup> CREMONESI Lorenzo, *Fayez Sarraj : L'Italia apripista per la Pace* », Il Corriere della Sera, 24 gennaio 2017.

<sup>72</sup> GROS-VERHEYDE Nicolas, *L'UE évolue. Haftar au gouvernement libyen ? Et une possible levée des sanctions sur quelques libyens* », Bruxelles 2, 6 février 2017.

<sup>73</sup> « *Interview : Martin Kobler, l'envoyé spécial de l'ONU qui tente de reconstituer la Libye* », Middle east eyes, 28 avril 2016

- Les initiatives nationales de l'Italie : signature d'un accord bilatéral

Selon les propres termes de Faïez-Al-Sarraj « *il existe une relation spéciale entre la Libye et l'Italie. Pour des motifs géographiques, historiques, culturels, les Italiens sont très proches des Libyens*<sup>74</sup> ». Cette raison explique les différentes initiatives que l'Italie a entreprises ces derniers mois à l'égard de la Libye. Elle a, par exemple, ré-ouvert son ambassade à Tripoli le 10 janvier 2017, malgré des conditions sécuritaires difficiles, probablement plus dangereuses que lors de sa fermeture en 2015. Il s'agit d'un signal particulièrement fort envoyé aux Libyens, voulu pour accélérer le processus de stabilisation dans le pays. Le ministre de l'intérieur italien Marco Minniti en visite à Tripoli à cette occasion, a annoncé une « *nouvelle phase de coopération*<sup>75</sup> » avec la Libye, axée autour de l'immigration clandestine. Rome et Tripoli ont d'ailleurs signé un accord de coopération sur la migration le 2 février 2017 intitulé « *Protocole d'entente entre l'Etat libyen et la République italienne sur la coopération dans les domaines du développement, du combat contre l'immigration illégale, le trafic d'êtres humains, la contrebande et sur le renforcement de la sécurité aux frontières*».

L'accord mentionne l'engagement de l'Italie « *à fournir un support technique et technologique à la garde frontière et la garde côte ainsi qu'aux organes compétents au sein du ministère de l'Intérieur* ». A ce sujet, l'aide matérielle aux gardes côtes devrait se matérialiser selon le quotidien « *La stampa* », « *par la remise en état de douze bateaux de patrouille libyens et par la livraison de drones*<sup>76</sup> ». Selon l'accord, l'Italie va aussi s'engager dans l'économie locale via « *un soutien et un financement à des programmes permettant la croissance dans les régions touchées par le phénomène de l'immigration illégale, dans des secteurs diverses tels que l'énergie renouvelable, l'infrastructure, la santé, le transport, le développement des ressources humaines, l'éducation, la formation du personnel et la recherche scientifique* ». L'objectif visé ici est de substituer progressivement une économie normalisée à une économie criminelle.

L'accord entre Rome et Tripoli a reçu l'approbation de l'Union européenne. Aujourd'hui, l'objectif de « *stopper les flux migratoires est à portée de main* » a souligné le président du

<sup>74</sup> CREMONESI Lorenzo, *Fayez Sarraj : L'Italia apripista per la Pace* », Il Corriere della Sera, 24 gennaio 2017.

<sup>75</sup> *L'Italie rouvre une ambassade en Libye*, RFI, 11 janvier 2017.

<sup>76</sup> PACI Francesca, *Firmato il patto fra Libya e Italia : « fermeremo i flussi dei migranti »*, La Stampa, 3 février 2017, disponible su <http://www.lastampa.it/2017/02/03/esteri/firmato-il-patto-fra...-i-flussi-dei-migranti>

conseil européen Donald Tusk, ajoutant avoir accepté avec François Hollande et Angela Merkel « de soutenir l'Italie dans cette nouvelle coopération ».

**La communauté internationale se trouve aujourd'hui au chevet de la Libye, malade de sa déstabilisation politique. La situation sur le terrain progresse certes lentement, mais les initiatives se multiplient et les événements s'enchaînent. Nous pouvons considérer que la dynamique actuelle est à la fois positive et très constructive.**

**b- Mais aussi des missions concrètes de sécurisation auxquelles contribuent directement l'opération Sophia**

L'opération Sophia participe elle aussi à la stabilisation politique de la Libye.

- **L'endigement de la menace terroriste**

L'endigement se fait à l'Ouest par un soutien à la Tunisie, à l'Est par un soutien à l'Égypte, au Sud par l'action de Barkhane mais aussi au Nord grâce à l'opération européenne Sophia qui assure un rôle dissuasif relativement important.

- **Le contrôle des armes**

Sophia, outre la lutte contre les trafics de migrants, contribue depuis septembre 2016 au contrôle du respect de l'embargo sur les armes à destination de la Libye. « *Un nombre important des armes utilisées par les milices affiliées à Daesch ou Al Qaeda sont issues des réserves de l'ère Kadhafi. Depuis l'implosion de la Libye et le pillage des dépôts de munitions durant les Printemps arabes en 2011, ces stocks sont tombés aux mains des différentes milices islamistes rivales. Ces milices ont établi des réseaux de trafic d'armes à travers l'Afrique de l'Ouest, en particulier avec les groupes armés terroristes de la bande sahélo-saharienne. Mais les trafics d'armes transitent aussi via la mer Méditerranée*<sup>77</sup> » explique l'amiral Credendino dans son dernier rapport au comité militaire de l'Union européenne.

---

<sup>77</sup> Council of the European Union, *Eunavfor med Op SOPHIA- Six monthly report to EU military committee, 1 January-31 October 2016, 30 novembre 2016*, p 9 (rapport de diffusion restreinte mais pourtant téléchargeable sur le site de Bruxelles 2, <http://club.bruxelles2.eu/wp-content/uploads/2016/12/rap-eunavforsophia-1erjanv-30oct2016@ue161130-1.pdf>)

**Document 19** : les différentes routes maritimes du trafic illégal d'armements (2016).

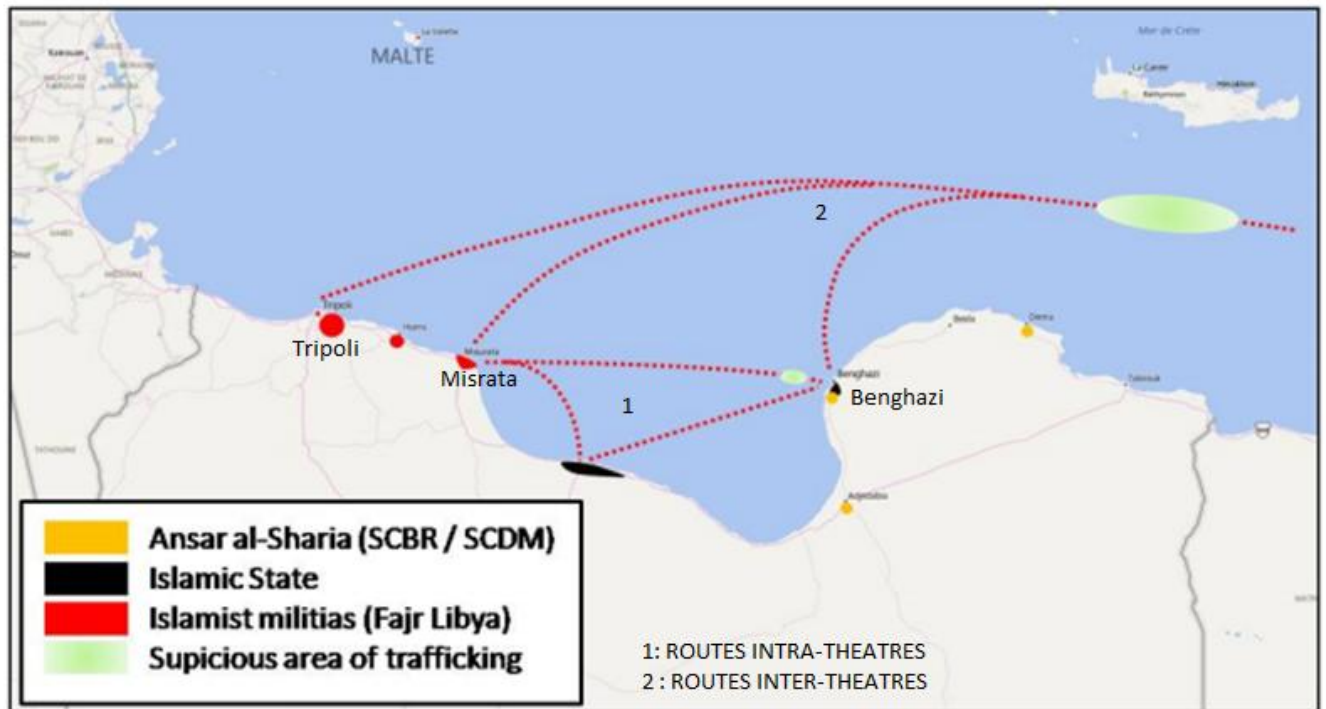


Figure 2: Supply maritime routes involved in illegal arms trafficking

Source : Rapport de l'amiral Credendino au CMUE<sup>78</sup>

Les côtes libyennes permettent de continuer les acheminements lorsque les routes terrestres sont coupées par une faction rivale. L'amiral fait état de deux routes maritimes principales. La première, localisée à l'intérieur de l'aire d'opération, est inter-théâtre. Elle relie des pays tels que l'Égypte, le Liban ou même certains pays bordant les rives de la mer Noire à Benghazi, Misrata et Syrte. La seconde, triangulaire est intra-théâtre. Circonscrite au golfe de Syrte, elle relie Benghazi, Misrata et Syrte. L'une des difficultés rencontrée par l'opération réside dans la possibilité offerte à certains trafiquants de transiter directement des eaux territoriales égyptiennes vers les eaux territoriales libyennes. Ils échappent ainsi à tout contrôle de l'opération EUNAVFOR MED.

<sup>78</sup> Ibid p10.

- **Le capacity building**

L'amiral Credendino, explique que *« pour aller travailler en Libye et démanteler le trafic des passeurs, nous devons probablement offrir aux libyens quelque chose comme une « capacity building » ou une « institution building » »*. La formation des gardes-côtes libyens par les marins de l'opération Sophia est un premier pas vers ce « capacity building ». L'objectif est de former les gardes côtes libyens afin qu'ils puissent, de manière autonome, patrouiller et agir dans leurs eaux territoriales notamment en cas de naufrages de migrants. Federica Mogherini a d'ailleurs déclaré lors du sommet informel de Malte du 3 février 2017, qu'il était nécessaire *« de faire quelque chose dans les eaux territoriales libyennes. Avant, on voyait des gens mourir près de Lampedusa, dans les eaux internationales. Maintenant, ils meurent dans les eaux territoriales libyennes. Si l'Union ne peut agir directement dans ces eaux car c'est une responsabilité libyenne, elle peut aider. Elle peut augmenter la formation des gardes côtes libyennes, le financement, soutenir les autorités libyennes. L'opération Sophia a lancé son second volet de formation pour un groupe réduit. Nous allons accroître cette formation »*.

L'action de formation est un acte très humain, un transfert, presque un don de savoirs. L'opération agit donc ici, d'une certaine façon, au moyen d'une logique des « petits-pas » : progressivité, dialogue, instauration d'un climat de confiance avec les instances libyennes. Cette solution peu coûteuse pourrait tout à fait porter ses fruits.

Toujours dans le volet « capacity building », il n'est pas exclu que soient proposés aux garde-côtes libyens des moyens opérationnels tels que des bateaux ou des vedettes. *« Aujourd'hui, la marine n'existe pas, il demeure une infime garde-côte qui ne dispose que d'un remorqueur et de quatre canots, c'est-à-dire bien peu <sup>79</sup> »* déclare le contre-amiral Credendino lors d'une audition parlementaire. Cette mesure rejoint la proposition italienne contenue dans l'accord bilatéral entre l'Italie et la Libye.

**Contrôle des armes, formation des gardes côtes, endiguement de la menace terroriste, etc., l'opération Sophia participe, à sa mesure, à la stabilisation de la Libye.**

---

<sup>79</sup> Senato della Repubblica, Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino, operation Commander della missione Eunavfor med, 4 febbraio 2016, p 13

## **C- Et maintenant ?**

### **a- L'hypothèse d'un arrêt de l'opération**

Pour que l'opération Sophia soit un succès, il est essentiel qu'elle puisse réaliser l'intégralité des phases de son mandat. Ses détracteurs estiment qu'elle s'en tient actuellement à réaliser des opérations de sauvetages, mission qui n'est naturellement pas du ressort des militaires. En l'absence d'avancées tangibles à court ou moyen terme, et au regard des moyens onéreux consacrés à l'opération, la logique voudrait qu'elle soit stoppée pour être, par exemple, remplacée par une mission humanitaire assumée. On pourrait en effet imaginer que les missions de sauvetages soient intégralement transférées aux ONG, moyennant une aide financière de l'UE. La visibilité politique de l'union en serait certes amoindrie, mais cette dernière gagnerait en cohérence.

Il est intéressant de faire le point sur ce qu'y perdrait l'UE. Probablement beaucoup, tant les apports de l'opération Sophia demeurent malgré tout intéressants. Vaste « action de l'Etat en mer » elle est naturellement dissuasive pour toute sorte de trafic qu'elle contribue à rendre plus difficile à organiser. Elle est aussi un moyen d'endigement de Daech au Nord. Le nombre de naufrage augmenterait considérablement dans les eaux internationales alors qu'ils sont aujourd'hui circonscrits dans les eaux territoriales libyennes. Enfin, tout le travail de sensibilisation, les efforts de dialogue et de rapprochement avec les libyens menés par le commandant de l'opération et les représentants de l'UE seraient vains. Il n'est jamais très positif de rompre des relations interpersonnelles, constructives par essence.

La souplesse de l'opération Sophia est aussi un avantage notable. Les pays contributeurs sont libres d'adapter les moyens qu'ils consacrent à l'opération en fonction des circonstances. L'amiral Humeau déclarait par exemple : « comme la perspective d'un passage rapide aux phases 2B et 3 s'est estompée, et que l'hiver est arrivé, une partie de la flotte a été rapatriée ». Cette flexibilité, qui finalement lisse voire abaisse les coûts de l'opération, milite pour le maintien de celle-ci.

## **b- La clé : donner du temps**

Il est nécessaire de persévérer, de relativiser, de donner du temps à l'opération Sophia. Nous devons nous souvenir que l'opération Atalanta était sensée durer une seule année. Au final, cette mission considérée comme un grand succès de l'Union européenne, a mis cinq ans pour construire de manière très précise le « business model » de la piraterie en Somalie. Elle en est aujourd'hui à sa huitième année et la piraterie est éradiquée.

Comme le souligne la note relative aux gestions de crise, disponible sur le site *Robert Schuman*, « *la construction des Etats est considérée par de nombreux auteurs comme un élément clé d'une vraie politique de sécurité internationale. Cet objectif, qui est celui de la politique européenne de gestion de crise soulève des problèmes redoutables. Au minimum, une telle entreprise exige à la fois des ressources considérables et une panoplie complète de savoir-faire. Volonté et doigté politiques sont indispensables, tant pour s'assurer de la coopération des populations et de leurs élites sur le terrain que pour garantir qu'une entreprise nécessairement de longue haleine ne sera pas abandonnée en cours de route, notamment face aux difficultés*<sup>80</sup> ». Nous devons nous en souvenir...

\*\*\*

---

<sup>80</sup> Questions d'Europe : l'Union européenne et la gestion des crises, 13/03/2006, <http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0022-l-union-europenne-et-la-gestion-des-crisis>

## CONCLUSION

Il était évident que l'opération Sophia ne pouvait, en une seule année, stopper le trafic des migrants entre la Libye et l'Italie. Comme le souligne le commandant de l'opération Sophia, l'amiral Enrico Credendino : « *il est difficile d'imaginer que l'on puisse, à coup de baguette magique, résoudre un problème de proportion biblique, comme l'est celui qui est en train de se jouer* ». Le retour d'un Etat stable en Libye afin qu'il puisse à nouveau jouer son rôle de verrou, tout comme l'amélioration des conditions de vies dans les pays d'origine des migrants, condition nécessaire pour freiner leur départ, sont des processus d'une ampleur colossale. Ils se jouent nécessairement sur le temps long. Pourtant, si la stabilisation politique de la Libye semble encore bien éloignée, nous constatons que les lignes bougent, que les forces s'allient et que certaines « bonnes volontés » émergent dans le but de dénouer le nœud politique libyen.

Ceci étant dit, les chiffres sont inquiétants pour l'avenir : le nombre de candidats au transit, en attente sur les côtes africaines est estimé entre 500 000 et 1 million. Et nul ne doute que ce nombre va encore grossir dans les années à venir. Au rythme actuel des transits entre la Libye et l'Italie, on peut raisonnablement penser que cette situation de phénomène migratoire massif peut encore durer de longues années. Les efforts tant diplomatiques que financiers doivent être poursuivis.

Mais l'opération Sophia a un rôle à jouer dans cette crise : dissuasion, endiguement, actions concrètes contre les trafiquants d'êtres humains, participation à l'embargo sur les armes, dialogue avec les autorités libyennes, africaines, arabes et internationales, elle est un acteur incontournable dans la région. Elle est aussi la plus belle illustration du concept européen d'« approche globale » puisque son portefeuille contient à la fois des missions de sauvetage humanitaire et de « capacity building » mais aussi des actions nettement plus coercitives. Ceci lui confère une forte légitimité sur la scène internationale. Souhaitons-lui que le temps et la coopération des acteurs renforcent sa capacité d'action, l'« approche globale » demeurant, à n'en pas douter, l'une des meilleures réponses à cette crise éminemment complexe.

## ANNEXE 1

### LETTRE DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU MINISTRE DE LA DEFENSE ITALIENS A L'ATTENTION DE LA HAUTE REPRESENTANTE DE L'UNION EUROPEENNE



*Al Ministro degli Affari Esteri*

*Al Ministro della Difesa*

Rome,

Dear High Representative,

recalling the tragic events off the coasts of Italy, we want to promote a swift evaluation of possible additional EU external action in response to organized crime trafficking in human beings across the Mediterranean, in line with the EU Charter of Fundamental Rights, the UN Convention against Transnational Organized Crime and the Protocol to prevent, suppress and punish trafficking in persons (2003), the Convention of the Council of Europe on Action against Trafficking in Human Beings (2005) and lastly the EU Strategy towards the eradication of trafficking in Human beings 2012 – 2016.

We are very pleased with your Report on CSDP which has recently been addressed to President Van Rompuy in view of the December European Council on Security and Defence and its specific reference to the need to increase the EU's ability to address maritime and border challenges. We are looking forward to the approval of the EU Maritime Security Strategy.

In that context, we suggest that all possible options of an EU-led CSDP operation against trafficking of human beings across the Mediterranean should be explored, in order to discourage criminal organizations, to bring traffickers to justice, in collaboration with coastal States and with international organizations currently involved in the assistance of the victims of such crimes on land.

The envisaged operation, complementary to what the EU is already doing in Libya, in Sahel and in the Horn of Africa, where the Comprehensive Approach is already delivering results, would engage the EU in the active fight against one of the most hideous crimes, which targets mainly women and children, expanding the humanitarian dimension of CSDP, furthering civ-mil integration and cooperation with Justice and Home Affairs instruments. An EU initiative in this field could also contribute to enhance the positive perception of the military instrument by the wider public.

---

H.E. Baroness Catherine Ashton  
High Representative of the European Union  
for Foreign Affairs and Security Policy  
Vice President of the European Commission  
**BRUSSELS**

The planning of a second maritime EU-led operation focused against illegal trafficking of human beings across the Mediterranean can be very effective and operational thanks to the practices developed during the EU's first and very successful operation EUNAVFOR ATALANTA. Ideally the options for such a EU-led operation could become a point of discussion in the upcoming November Council which you will Chair.

We would finally like to refer to local buy-in, which is of crucial importance. We highly appreciate your engagement in the political dialogue with third States, especially those from which major illegal trafficking of human beings are rooted and where many migrants eligible for asylum come from. We believe that further talks on these issues should be tackled with our African counterparts. With specific reference to the situation in the countries of the southern Mediterranean we deem it appropriate to relaunch a dialogue with those countries and to call on their stronger commitment for a more efficient control of their borders and in the fight against organized crime thriving on illegal migration.

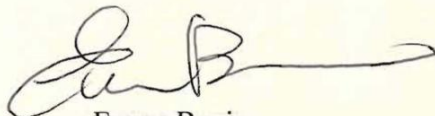
Such issues could also be discussed in the upcoming EU – Africa Summit scheduled for next spring. We would highly appreciate your support on this issue when advising the President Van Rompuy during the preparatory phases of the event.

We believe that the inclusion of a concrete strategy focused on the fight against organized crime benefiting from trafficking of human beings is crucial to the overall EU external policy towards third countries of origin and transit of migratory flows. The driving perspective of future activities should focus on a stronger conditionality between efforts made by Third Countries, encompassing also the fight against smuggling of human beings, and support and cooperation from EU side along the lines of the principle of “more for more”.

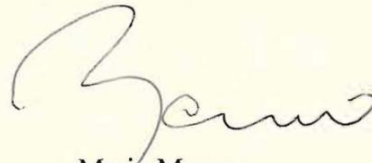
In this context we welcome the document prepared by the EEAS and discussed during the last JHA Council, making a proposal for the rapid involvement of the European Agency FRONTEX to support the EUBAM programme. We agree namely on the need for encouraging the Authorities of southern Mediterranean countries to cooperate more with FRONTEX, whose expertise and training modules could be extremely useful for those countries.

We provide copies of this letter to our colleagues.

With best regards,



Emma Bonino  
Minister of Foreign Affairs



Mario Mauro  
Minister of Defence

## CORPUS

### I- SOURCES PRIMAIRES :

#### 1- ENTRETIENS

- Interview du journaliste Nicolas Gros-Verheyde, rédacteur en chef du blog Bruxelles2, spécialiste des questions défense de l'Union européenne, le 11/10/2016
- Interview du Général Grammatico, directeur des opérations de l'Etat major militaire de l'UE, le 07/11/2016
- Interview de deux diplomates de la sous direction des affaires stratégiques du ministère des affaires étrangères, le 10/11/2016
- Interview de l'officier traitant de l'opération Sophia au CPCO, le 15/12/2016

#### 2- DOCUMENTS ISSUS D'ORGANISMES OFFICIELS

##### Union européenne

- Amiral CREDENDINO Enrico, *EUNAVFOR MED Opération Sophia, six Monthly report*, june 22 to decembre 31st 2015 available on <https://wikileaks.org/eu-military-refugees>.
- Council of the European Union, *Eunavfor med Op SOPHIA- Six monthly report to EU military committee, 1 January-31October 2016, 30 novembre 2016*, (rapport à diffusion restreinte mais pourtant téléchargeable sur le site de Bruxelles 2, <http://club.bruxelles2.eu/wp-content/uploads/2016/12/rap-eunavforsophia-1erjanv-30oct2016@ue161130-1.pdf>)
- Comité politique et de sécurité de l'Union européenne, *Décision (PESC) 2016/1637 relative au lancement de la contribution de l'opération militaire de l'Union européenne dans la partie sud de la Méditerranée centrale (EUNAVFOR MED opération SOPHIA) à la mise en œuvre en haute mer, au large des côtes libyennes de l'embargo des nations unies sur les armes (EUNAVFOR MED 4/2016)*, 6 septembre 2016
- Comité politique et de sécurité de l'Union européenne, *Décision (PESC) 2016/16/35 relative au lancement des activités de renforcement des capacités de formation des gardes côtes libyens et de la marine libyenne par l'opération militaire de l'Union européenne dans la partie sud de la Méditerranée centrale ( EUNAVFOR MED 3/2016)*, 30 Août 2016
- Commission européenne, *Un agenda européen en matière de migration*, 13 mai 2015,
- Commission européenne, *Plan d'action de l'Union européenne contre le trafic de migrants (2015-2020)*, 27 mai 2015
- Commission européenne, *La commission annonce un nouveau cadre pour les partenariats : une coopération renforcée avec les pays tiers pour mieux gérer les migrations*, 7 juin 2016
- Service européen pour l'action extérieure, *Force navale de l'Union européenne-Méditerranée, opération Sophia*, 30 septembre 2016, disponible sur : <http://eeas.europa.eu/eunavfor-med>

- Conseil de l'union européenne, *Décision PESC 2015/972 lançant l'opération militaire de l'Union européenne dans la partie sud de la Méditerranée centrale (EUNAVFOR MED)*, 22 juin 2015
- Conseil de l'union européenne, *Décision PESC 2015/778 relative à une opération militaire de l'Union européenne dans la partie sud de la Méditerranée centrale (EUNAVFOR MED)*, 18 mai 2015
- Fondation Robert Schuman, *L'Union européenne et la gestion des crises*, 13 mars 2006, disponible sur : <http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0022-l-union-europeenne-et-la-gestion-des-crisis>
- Communiqué de presse de la commission européenne, *L'Union européenne renforce son approche globale à l'égard des conflits et des crises externes*, 11 décembre 2013 disponible sur le site [europea.eu](http://europea.eu)

### **Assemblée nationale française**

- Commission des affaires étrangères, *Audition de Monsieur Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international*, 27 septembre 2016
- Commission des affaires européennes, MM PUEYO Joaquim et FROMION Yves, *Rapport d'information N° 3563 sur l'opération PSDC « Sophia » en Méditerranée centrale*, 9 mars 2016
- Assemblée nationale, *Audition de monsieur Jean-Yves Le Drian auprès de la commission de la défense nationale et des forces armées*, mardi 16 février 2016.
- Assemblée nationale, *Audition de Jean-Yves Le Drian par la commission de la défense nationale et des forces armées*, 16 novembre 2016
- Assemblée nationale, *Rapport d'information sur le rôle de la marine nationale en Méditerranée*, 7 février 2017

### **FRONTEX**

- FRONTEX RISK ANALYSIS, 2016
- FRONTEX RISK ANALYSIS, 2015
- FRONTEX RISK ANALYSIS, 2014

### **Ministère de la défense italien**

- *Il libro bianco per la sicurezza internazionale e la difesa*, 2015
- Ministero della difesa, VESTITO Franco, *Difesa : la cooperazione nel Mediterraneo. La prospettiva italiana, informazioni della difesa*, 10 octobre 2016, disponible su : [difesa.it](http://difesa.it)
- Analisa Difesa, *L'ammiraglio Credendino fa il punto su Eunavfor Med*, 4 febbraio 2016, disponible su : <http://www.analisedifesa.it/2016/02/lammiraglio-credendino-fa-il-punto-su-eunavfor-med>
- *Mare Nostrum*, disponible su [marina.difesa.it](http://marina.difesa.it)

## Parlement italien

- Comitato parlamentare di controllo sull'attuazione dell'Accordo di Schengen, di vigilanza sull'attività di Europol, di controllo e vigilanza in materia di immigrazione, *Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino EUNAVFOR MED Operation commander*, Giovedì 8 ottobre 2015, disponibile su : [http://documenti.camera.it/leg17/resoconti/commissioni/sten...0/indag/c30\\_confini/2015/10/08/indice\\_stenografico.0004.html](http://documenti.camera.it/leg17/resoconti/commissioni/sten...0/indag/c30_confini/2015/10/08/indice_stenografico.0004.html)
- Senato della Repubblica, *Audizione dell'ammiraglio di divisione Enrico Credendino, operation commander della missione eunavfor med-Operazione Sophia*, giovedì 4 febbraio 2016

## Organisation des Nations unies

- Conseil de sécurité, Le conseil de sécurité autorise, sous de strictes conditions, des inspections en haute mer de navires à destination ou en provenance de Libye, 14/06/2016, disponible sur <http://www.un.org/press/fr/2016/cs12401.htm>
- Conseil de sécurité, résolution 2240, 9 octobre 2015

## Blogue Bruxelles 2

- GROVERHEYDE Nicolas, *Mare Nostrum, fierté italienne*, Bruxelles 2, 06 juillet 2014, disponible sur : <https://www.bruxelles2.eu/2014/07/06/mare-nostrum-fierte-italienne>
- GROVERHEYDE Nicolas, *La formation des gardes-côtes libyens commence, objectif : être opérationnel avant l'été*, Bruxelles 2, octobre 2016, <http://club.bruxelles2.eu/2016/10/la-formation-des-garde-cotes-libyens-commence-credendino>,
- GROVERHEYDE Nicolas, *L'opération de l'Union européenne en Méditerranée. Du vrai, du faux. Pour tordre le coup à quelques coucous*, Bruxelles 2, 3 juin 2015, <http://www.bruxelles2.eu/2015/06/03/operation-europeenne-...rranee-commenconcp-par-tordre-le-cou-a-quelques-coucous>,
- GROVERHEYDE Nicolas, *L'opération Sophia devient une vraie mission de présence en mer*, Bruxelles 2, 20 juin 2016, <http://www.bruxelles2.eu/2016/06/20/operation-sophia-devient-une-vraie-mission-de-presence-en-mer/>
- GROVERHEYDE Nicolas, *Une torpille des lords sur EUNAVFOR MED, l'échec de qui?*, Bruxelles 2, mai 2016, <http://www.bruxelles2.eu/2015/05/19/une-torpille-britannique-sur-eunavfor-med-les-lords-pointent-un-echec-lechec-de-qui>.
- GROVERHEYDE Nicolas, *Lutte contre les trafics d'immigration clandestine : l'inspiration Atalanta*, 22 Bruxelles 2, avril 2015, <http://www.bruxelles2.eu/2015/04/22/lexemple-datalanta>
- GROVERHEYDE Nicolas, *Le dispositif de commandement d'EUNAVFOR MED. Un français à bord...*, Bruxelles 2, 19 juin 2015, disponible sur :

<http://www.bruxelles2.eu/2015/06/19/le-dispositif-de-commandement-deunavfor-med-un-francais-a-bord/>

- GROVERHEYDE Nicolas, *L'opération maritime au large de la Lybie EUNAVFOR Med/Sophia(fiche)*, 26 novembre 2016, disponible sur <http://www.bruxelles2.eu/2016/11/loperation-maritime-au-large-de-la-libye-eunavfor-med-sophia/>
- GROVERHEYDE Nicolas, *L'opération EUNAVFOR Med/ Sophia autorisée à échanger et conserver des données plus largement*, Bruxelles 2, 20 décembre 2016, disponible sur <http://www.bruxelles2.eu/2016/11/loperation-eunavfor-med-...risee-a-echanger-et-conserver-des-donnees-plus-largement>
- GROVERHEYDE Nicolas, *Méditerranée. Les flux de migrants se renversent, les trafiquants s'adaptent*, Bruxelles 2, 10 janvier 2017, disponible sur <http://www.bruxelles2.eu/2017/01/mediterranee-les-flux-de-migrants-se-renversent-les-trafiquants-sadaptent>
- GROVERHEYDE Nicolas, *Les détails des moyens de l'opération Sophia/EUNAVFOR Med. Des manques au FHQ*, Bruxelles 2, 11 janvier 2017, disponible sur <http://www.bruxelles2.eu/2017/01/les-moyens-de-loperation-sophia-eunavfor-med-en-detail-des-manques-au-fhq/>
- GROVERHEYDE Nicolas, *Le contrôle des armes au large de la Lybie (rapport)*, Bruxelles 2, 12 janvier 2017, disponible sur <http://www.bruxelles2.eu/2017/01/le-controle-des-armes-au-large-de-la-libye-rapport>
- GROVERHEYDE Nicolas, *L'UE veut renforcer les moyens en Libye et l'action des gardes-côtes libyens (le plan de la Commission)*, Bruxelles 2, 25 janvier 2017, disponible sur <http://www.bruxelles2.eu/2017/01/lue-veut-renforcer-les-moyens-en-libye-et-augmenter-laide-aux-gardes-cotes-libyens>
- GROVERHEYDE Nicolas, *L'UE est capable d'assurer une gestion plus efficace de la migration (Mogherini)*, Bruxelles 2, 2 février 2017, disponible sur <http://www.bruxelles2.eu/2017/02/lue-est-capable-dassurer-une-gestion-plus-efficace-de-la-migration-mogherini>
- GROVERHEYDE Nicolas, *L'objectif du sommet de Malte (3 février 2017) : juguler la migration provenant de Libye*, Bruxelles 2, 2 février 2017, disponible sur <http://www.bruxelles2.eu/2017/02/lobjectif-du-sommet-de-malte-3-fevrier-2017-juguler-la-migration-provenant-de-libye>
- GROVERHEYDE Nicolas, *Rome et Tripoli signent un accord de coopération sur la migration (le texte commenté)*, Bruxelles 2, 3 février 2017, disponible sur <http://www.bruxelles2.eu/2017/02/rome-et-tripoli-signent-un-accord-de-cooperation-sur-la-migration-le-texte-commente>
- GROVERHEYDE Nicolas, *L'UE évolue. Haftar au gouvernement libyen ? Et une possible levée des sanctions sur quelques libyens*, Bruxelles 2, 6 février 2017, disponible sur <http://www.bruxelles2.eu/2017/02/une-possible-leeve-des-s...quelques-libyens-objectif-favoriser-la-reconciliation-libyenne>
- GROS-VERHEYDE Nicolas, *« Quel est le bilan de l'opération Sophia jusqu'à aujourd'hui ? »*, 11 janvier 2017

### 3- ARTICLES DE PRESSE

- PELOSI Gerardo, *Migranti, Gentiloni all'ONU : per lotta efficace a scalfi serve risoluzione su Libia*, Il sole 24 ore, 30 settembre 2015,
- PELOSI Gerardo, *Passo decisivo nella lotta anti-scafisti*, Il sole 24 ore, 24 Agosto 2016, disponibile su <http://www.ilsole24ore.com/art/mondo/2016-08-24/passa-decisivo-lotta-anti-scafisti>
- MANCIULLI Andrea, *Operation against human smugglers and the migration crisis in the Mediterranean*, 22 maggio 2015, disponibile su : <http://www.andreamanciulli.it/mediterraneo/2015/05/europes...n-smugglers-and-the-migration-crisis-in-the-mediterranean>
- *Immigrazione, scoppia la polemica nel centro-destra sull'operazione « Mare Nostrum »*, RaiNews, 21 Avril 2014, disponibile su : <http://www.rainews.it/dl/rainews/articoli/Gasparri-ironizza-M...-No-Taxi-Loro>
- *Gentiloni e il « pull factor » di « Mare Nostrum »*, Pagella politica, 15 mai 2015, disponibile su : <https://pagellapolitica.it/dichiarazioni/5638/gentiloni-e-il-pull-factor-di-mare-nostrum>
- POUCHARD Alexandre, *Migrants en Méditerranée : après « Mare Nostrum », qu'est ce que l'opération « Triton » ?*, Le Monde, 20 avril 2015, disponible sur : <http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/04/20/migrants-en-mediterranee-apres-mare-nostrum-qu-est-ce-que-l-operation-triton>
- DUBOST Jean-François, *700 migrants morts en Méditerranée : on paie cher l'arrêt de l'opération Mare Nostrum »*, Le nouvel Observateur, 20 avril 2015 disponible sur : <http://m.leplus.nouvelobs.com/contribution/1356645-700-mi...ef>
- MANDRAUD Isabelle, *La Russie joue un rôle croissant en Libye*, Le Monde, 21 janvier 2017.
- CREMONESI Lorenzo, *Fayez Sarraj : L'Italia apripista per la Pace »*, Il Corriere della Sera, 24 gennaio 2017 diponibile su <http://www.corriere.it/video-articoli/2017/01/21/fayez-sarraj-l...ista-la-pace>
- *L'Italie rouvre une ambassade en Libye*, RFI, 11 janvier 2017 disponible sur <http://www.rfi.fr/afriquee/20170111-italie-rouvre-ambassade-libye-tripoli>.
- PACI Francesca, *Firmato il patto fra Libya e Italia : « fermeremo i flussi dei migranti »*, La Stampa, 3 février 2017, disponibile su <http://www.lastampa.it/2017/02/03/esteri/firmato-il-patto-fra...-i-flussi-dei-migranti>
- *Accordo tra Italia e Libia sui migranti. L'UE : chiuderemo la rotta*, La Stampa, 02 février 2017 disponible su <http://www.lastampa.it/2017/02/02/esteri/gentiloni-e-il-premi...randum-sui-migranti>
- Istituto per gli studi di politica internazionale, *Gli italiani e le migrazione : percezione vs realtà*, 26 giugno 2015, disponibile su <http://www.ispionline.it/it/articolo/emergenzesviluppo...nance/gli-ita-e-le-migrazioni-perczione-vs-realta>
- ATTINA Fulvio, *Mare nostrum e Triton : la valutazione degli esperti*, Universita di Catania, Febbraio 2016
- BAUER Anne, *« Libye : le trafic de migrants pèse 4,5 milliards d'euros*, Les Echos, le 15/02/2016.

## II – BIBLIOGRAPHIE

### 1- Outils généraux de travail

-CLOCHARD Olivier, *Atlas migratoire en Europe : géographie critique des politiques migratoires*, Paris, Armand Colin, 2012, 143 p.

### 2- L'Europe de la défense et la gestion des crises

- ESPER Philippe (et alii), *L'Eurodéfense, pour une relance d'une Europe de la défense*, Unicom, 2009, 215 p.

- LAVALLER Chantal, *L'Europe de la défense : acteurs, enjeux et processus*, Paris, La documentation française, 2008, 110 p.

- MARILLER Roseline, *Quelle stratégie pour la défense de l'Europe*, Paris, Economica, 2006, 244 p.

- MARTINELLI Marta et KLIMIS Emmanuel, *L'Union européenne et la gestion des crises*, Bruxelles, ULB, 2008, p.25-45.

- MERAND Frédéric (Dir.), *L'Union européenne et la sécurité internationale : théories et pratiques*, Bruxelles, Bruylant, 2009.

- MOREL Jean-François, *Europe de la défense, le cœur du débat*, Paris, L'Harmattan, 2009, 84 p.

- TARDY Thierry, *Gestion de crise maintien et consolidation de la paix*, Bruxelles, De Boeck, 2009, 280 p.

### 3- La crise migratoire en Méditerranée et en Italie

- SCHMOLL C., DE THIOULET H., et WIHTOL DE WENDEN C., *Migrations en Méditerranée : permanence et mutations à l'heure de révolutions et des crises*, Paris, CNRS Éditions, 2015, 379 p

- WIHTOL DE WENDEN C., *Pour accompagner les migrations en Méditerranée*, Paris, l'Harmattan, 2013,115 p.

- BALMOND L., *L'opération EUNAVFOR MED SOPHIA*, revue électronique de l'université de Nice, num 2, 21 novembre 2015, disponible sur :

<http://révèle.unice.fr/plein/index.html?id=699>

- LICASTRO Giuseppe, *Eunavfor med, operazione SOPHIA : brevi e mirati spunti di riflessione*, Dall'Europa

## TABLE DES DOCUMENTS

**Document 1** : nationalités des personnes franchissant illégalement les frontières en 2015.

**Document 2** : flux migratoires de 2013 sur les principales routes méditerranéennes et comparaison par rapport à 2012.

**Document 3** : nombre de franchissements illégaux aux frontières de l'Europe (espace Schengen) en 2014.

**Document 4** : comparaison entre les opérations « Mare Nostrum » et « Triton » (2015).

**Document 5** : la chaîne d'organisation de l'opération Sophia (2015)..

**Document 6** : moyens aéronavals de l'opération Sophia lors de la phase 2A/haute mer (2015).

**Document 7** : aire d'opération conjointe et zone d'opération(2015).

**Document 8** : les quatre phases de l'opération (2015).

**Document 9** : lieu d'occurrence des naufrages (2015).

**Document 10** : Profits réalisés par les trafiquants en fonction des moyens de transport utilisés (2015).

**Document 11** : le calendrier de l'opération, des origines au lancement (2015).

**Document 12** : bilan de l'opération au 31 décembre 2016.

**Document 13** : flux migratoire entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2015.

**Document 14** : flux migratoire du 1<sup>er</sup> janvier au 4 avril 2016.

**Document 15** : inversion du flux migratoire depuis l'accord UE-Turquie (2016).

**Document 16** : évolution de la perception de la menace en Italie sur six mois (2015)

**Document 17** : quelle est la meilleure façon d'affronter la crise migratoire en Italie ? (2015)

**Document 18** : Qui doit soutenir les coûts inhérents aux opérations de recherche et sauvetage en Méditerranée ? (2016)

**Document 19** : les différentes routes maritimes du trafic illégal d'armements (2016).

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	2
I- Qu'est ce que l'opération Sophia ? .....	5
A- De l'opération italienne à l'opération Sophia .....	5
a- Le principe Schengen .....	5
b- L'opération nationale militaro-humanitaire « <i>Mare nostrum</i> » .....	5
c- Vers une opération européenne .....	9
B- « Sophia » : une mission typiquement européenne .....	12
a- Une mission de gestion de crise représentative des missions dites « de Petersberg » .....	12
b- Une mission qui s'inscrit dans le cadre de l'approche globale, pilier de l'Union européenne.....	13
c- Une mission de type PSDC.....	15
C- L'organisation opérationnelle de l'opération Sophia : un caractère très italien, un découpage en quatre phases .....	16
a- Une organisation dans laquelle l'Italie est très présente.....	16
b- Les moyens.....	17
c- Une zone d'opération particulièrement vaste.....	19
d- Une opération progressive et donc flexible.....	20
II- OPERATION SOPHIA : INTERETS, EFFICACITE ET LIMITES. DE L'OPERATION « PULL FACTOR » A LA PERMANENCE DES CRITIQUES .....	23
A- Un important recueil d'informations relatives au « <i>business model</i> » des trafiquants.....	23
a- Repérage des zones de départ .....	23
b- Des informations sur les bateaux utilisés .....	24
c- Sur le « <i>business model</i> » en lui-même .....	24
d- Sur le mode opératoire.....	26

<b>B-</b>	<b>Des atouts et des résultats concrets .....</b>	<b>27</b>
a-	<b>Les atouts .....</b>	<b>27</b>
b-	<b>Les résultats .....</b>	<b>29</b>
<b>C-</b>	<b>Mais une opération qui essuie de nombreuses critiques.....</b>	<b>34</b>
a-	<b>De la part de l'envoyé spécial de l'ONU en Libye .....</b>	<b>34</b>
b-	<b>De la part des Français et des Britanniques.....</b>	<b>35</b>
c-	<b>Quelle est la critique de l'opinion publique italienne ? .....</b>	<b>36</b>
<b>III-</b>	<b>PERSPECTIVES POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES : VERS UN DEBLOCAGE DU STATU QUO? .</b>	<b>41</b>
<b>A-</b>	<b>Un casse tête politique lié à la faillite de l'Etat libyen .....</b>	<b>41</b>
a-	<b>Une situation politique chaotique .....</b>	<b>41</b>
b-	<b>Une question économique délicate .....</b>	<b>42</b>
<b>B-</b>	<b>Existe-t-il une issue au blocage politique ?.....</b>	<b>42</b>
a-	<b>La persévérance diplomatique .....</b>	<b>43</b>
b-	<b>Mais aussi des missions concrètes de sécurisation auxquelles contribuent directement l'opération Sophia .....</b>	<b>46</b>
<b>C-</b>	<b>Et maintenant ?.....</b>	<b>49</b>
a-	<b>L'hypothèse d'un arrêt de l'opération .....</b>	<b>49</b>
b-	<b>La clé : donner du temps .....</b>	<b>50</b>
	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>51</b>
	<b>CORPUS .....</b>	<b>54</b>
	<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>62</b>